



EnCana Corporation

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Établis en dollars US

Exercice terminé le 31 décembre 2007

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers consolidés

La direction est responsable des états financiers consolidés ci-joints d'Encana Corporation (la « Société »). Les états financiers consolidés ont été établis par la direction en dollars US selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent certaines estimations que la direction a jugées les plus appropriées. L'information financière que renferme le rapport annuel est conforme aux états financiers consolidés.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé l'information contenue dans les états financiers consolidés. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de ces états financiers principalement par l'entremise de son comité de vérification, dont le mandat écrit respecte les exigences actuelles des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et de la loi américaine intitulée Sarbanes-Oxley Act of 2002 et, en principe, se conforme volontairement aux lignes directrices sur les comités de vérification établies par la New York Stock Exchange. Le comité de vérification se réunit au moins une fois par trimestre.

Responsabilité de la direction relativement au contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est aussi responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Société. Le système de contrôle interne a été conçu de façon à fournir à la direction une assurance raisonnable eu égard à l'établissement et à la présentation des états financiers consolidés.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes, quel que soit le soin qu'on apporte à les élaborer. Par conséquent, même si les systèmes de contrôle interne ont été jugés efficaces, ils ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable en ce qui a trait à l'établissement et à la présentation des états financiers. En outre, les prévisions sur toute évaluation de l'efficacité se rapportant aux périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles peuvent devenir insuffisants en raison de la modification des conditions, ou que le degré de conformité avec les politiques ou les procédés peut diminuer.

La direction a procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2007 selon les critères établis dans le document intitulé « Internal Control – Integrated Framework », publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (le « COSO »). À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace à cette date.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables indépendant a été mandaté par un vote des actionnaires de la Société lors de la dernière assemblée générale, pour vérifier et exprimer des opinions indépendantes sur les états financiers consolidés de la Société et sur l'évaluation, par la direction, du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2007. PricewaterhouseCoopers s.r.l. a exprimé de telles opinions, comme l'atteste son rapport inclus dans les présentes.

Le président et
chef de la direction,

Le vice-président directeur et
chef des services financiers,

(signé) Randall K. Eresman

(signé) Brian C. Ferguson

Le 21 février 2008

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires d'EnCana Corporation

Nous avons exécuté des vérifications intégrées des états financiers consolidés et du contrôle interne à l'égard de l'information financière d'EnCana Corporation (la « Société ») aux 31 décembre 2007 et 2006, ainsi qu'une vérification des états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2005. Nos opinions, fondées sur nos vérifications, sont présentées ci-dessous.

États financiers consolidés

Nous avons vérifié les bilans consolidés d'EnCana Corporation aux 31 décembre 2007 et 2006 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis, du résultat étendu, du cumul des autres éléments du résultat étendu et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2007. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Notre vérification des états financiers consolidés de la Société aux 31 décembre 2007 et 2006 et pour les exercices terminés à ces dates a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Notre vérification des états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2005 a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que le vérificateur planifie et exécute la vérification de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2007 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons aussi vérifié le contrôle interne d'EnCana Corporation à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2007, selon les critères établis dans le document « *Internal Control – Integrated Framework* », publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle efficace de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombe à la direction de la Société. L'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière est présentée dans le rapport de la direction inclus dans les présentes. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière, a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que le vérificateur planifie et exécute la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace de l'information financière a été maintenu, à tous les égards importants. Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus, et qui comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; iii) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2007 selon les critères établis dans le document « Internal Control – Integrated Framework » publié par le COSO.

(signé)

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Calgary (Alberta)

Canada

Le 21 février 2008

État consolidé des résultats

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US, sauf les données par actions)		2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	(Note 4)	11 758	10 369	10 218
Activités en amont		\$	\$	\$
Activités pétrolières intégrées		7 983	973	554
Optimisation des marchés		2 944	3 007	4 267
Activités non sectorielles – Gain latent (perte) sur la gestion des risques	(Note 18)	(1 239)	2 050	(466)
		21 446	16 399	14 573
Charges	(Note 4)			
Taxes à la production et impôts miniers		291	349	453
Transport et vente		1 010	1 070	845
Exploitation		2 278	1 655	1 438
Produits achetés		8 583	2 862	4 159
Amortissement et épuisement		3 816	3 112	2 769
Administration		384	271	268
Intérêts, montant net	(Note 7)	428	396	524
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(Note 15)	64	50	37
Perte (gain) de change, montant net	(Note 8)	(164)	14	(24)
Rémunération à base d'actions liée aux options sur actions	(Note 16)	-	-	15
(Gain) perte à la cession de participations	(Note 6)	(65)	(323)	-
		16 625	9 456	10 484
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices		4 821	6 943	4 089
Charge d'impôts sur les bénéfices	(Note 9)	937	1 892	1 260
Bénéfice net tiré des activités poursuivies		3 884	5 051	2 829
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	(Note 5)	75	601	597
Bénéfice net		3 959	5 652	3 426
		\$	\$	\$
Résultat des activités poursuivies par action ordinaire	(Note 19)			
De base		5,13	6,16	3,26
Dilué		5,08	6,04	3,18
		\$	\$	\$
Résultat par action ordinaire	(Note 19)			
De base		5,23	6,89	3,95
Dilué		5,18	6,76	3,85
		\$	\$	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

État consolidé des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2007	2006	2005
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	11 344 \$	9 481 \$	7 935 \$
Bénéfice net	3 959	5 652	3 426
Dividendes sur les actions ordinaires	(603)	(304)	(238)
Charges liées à d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (Note 16)	(1 618)	(3 485)	(1 642)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	13 082 \$	11 344 \$	9 481 \$

État consolidé du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2007	2006	2005
Bénéfice net	3 959 \$	5 652 \$	3 426 \$
Autres éléments du résultat étendu, après impôts			
Écart de conversion	1 688	113	226
Résultat étendu	5 647 \$	5 765 \$	3 652 \$

État consolidé du cumul des autres éléments du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2007	2006	2005
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice	1 375 \$	1 262 \$	1 036 \$
Écart de conversion	1 688	113	226
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice	3 063 \$	1 375 \$	1 262 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 décembre (en millions de dollars US)	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	553 \$	402 \$
Comptes débiteurs et produits à recevoir	2 381	1 721
Partie à court terme de l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise	(Notes 3, 10) 297	-
Gestion des risques	(Note 18) 385	1 403
Stocks	(Note 11) 828	176
	4 444	3 702
Immobilisations corporelles, montant net	(Notes 4, 12) 35 865	28 213
Placements et autres actifs	(Note 13) 607	533
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise	(Notes 3, 10) 3 147	-
Gestion des risques	(Note 18) 18	133
Écart d'acquisition	2 893	2 525
	(Note 4) 46 974 \$	35 106 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 982 \$	2 494 \$
Impôts sur les bénéfices à payer	1 150	926
Partie à court terme de l'effet à payer lié à l'apport à la coentreprise	(Notes 3, 10) 288	-
Gestion des risques	(Note 18) 207	14
Partie à court terme de la dette à long terme	(Note 14) 703	257
	6 330	3 691
Dette à long terme	(Note 14) 8 840	6 577
Autres passifs	242	79
Effet à payer lié à l'apport à la coentreprise	(Notes 3, 10) 3 163	-
Gestion des risques	(Note 18) 29	2
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(Note 15) 1 458	1 051
Impôts sur les bénéfices futurs	(Note 9) 6 208	6 240
	26 270	17 640
Engagements et éventualités	(Note 20)	
Capitaux propres		
Capital-actions	(Note 16) 4 479	4 587
Surplus d'apport	(Note 16) 80	160
Bénéfices non répartis	13 082	11 344
Cumul des autres éléments du résultat étendu	3 063	1 375
Total des capitaux propres	20 704	17 466
	46 974 \$	35 106 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,

(signé) David P. O'Brien
Administrateur

(signé) Barry W. Harrison
Administrateur

État consolidé des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2007	2006	2005
Activités d'exploitation			
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	3 884 \$	5 051 \$	2 829 \$
Amortissement et épuisement	3 816	3 112	2 769
Impôts sur les bénéfices futurs (Note 9)	(617)	950	56
Impôts versés à la cession d'actifs (Note 9)	-	49	578
Perte latente (gain) liée à la gestion des risques (Note 18)	1 235	(2 060)	469
Perte latente (gain) de change	41	-	(126)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (Note 15)	64	50	37
Perte (gain) à la cession de participations (Note 6)	(65)	(323)	-
Autres	95	214	350
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	118	464
Variation nette des autres actifs et passifs	(16)	138	(281)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies (Note 19)	(8)	3 343	497
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités abandonnées	-	(2 669)	(212)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	8 429	7 973	7 430
Activités d'investissement			
Dépenses en immobilisations (Note 4)	(8 737)	(6 600)	(6 925)
Produits de la cession de participations (Note 6)	481	689	2 523
Impôts versés à la cession d'actifs (Note 9)	-	(49)	(578)
Variation nette des placements et autres	(5)	2	(109)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies (Note 19)	86	19	330
Activités abandonnées	-	2 557	239
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 175)	(3 382)	(4 520)
Activités de financement			
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	181	134	(538)
Émission de titres d'emprunt à long terme (Note 14)	2 409	-	429
Remboursement de la dette à long terme (Note 14)	(257)	(73)	(1 104)
Émission d'actions ordinaires (Note 16)	176	179	294
Rachats d'actions ordinaires (Note 16)	(2 025)	(4 219)	(2 114)
Dividendes sur actions ordinaires	(603)	(304)	(238)
Autres	-	(11)	(125)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(119)	(4 294)	(3 396)
Gain (perte) de change sur la trésorerie et ses équivalents libellés en devises	16	-	(2)
Gain (perte) de la trésorerie et de ses équivalents	151	297	(488)
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	402	105	593
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	553 \$	402 \$	105 \$

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

(Note 19)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Établies selon les principes comptables généralement reconnus du Canada
Tous les montants sont en millions de dollars US, à moins d'indication contraire
Exercice terminé le 31 décembre 2007

NOTE 1. Résumé des principales conventions comptables

Dans les présents états financiers consolidés, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars US, à moins d'indication contraire. La monnaie fonctionnelle d'EnCana est le dollar CA, mais comme la plupart de ses produits sont étroitement liés au dollar US, EnCana a adopté le dollar US comme monnaie de présentation pour faciliter une comparaison plus directe avec d'autres sociétés pétrolières et gazières nord-américaines. Toutes références faites à des \$ US ou à des \$ le sont à des dollars US et celles faites à des \$ CA le sont à des dollars canadiens.

EnCana exerce ses activités dans les secteurs de l'exploration, de la production et de la commercialisation de gaz naturel, de pétrole brut et de liquides de gaz naturel (« LGN »), ainsi que dans ceux du raffinage et de la production d'énergie.

A) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'EnCana Corporation et de ses filiales (« EnCana » ou la « Société »). Ils ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Des informations préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis sont présentées à la note 22.

Les participations dans des sociétés de personnes sous contrôle conjoint et des coentreprises sans personnalité morale exerçant des activités d'exploration et de production d'EnCana sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, méthode selon laquelle les comptes comprennent la part d'EnCana des produits, des charges, de l'actif et du passif de ces entreprises.

Les participations dans des sociétés et des sociétés de personnes à l'égard desquelles EnCana n'exerce aucun contrôle direct ou conjoint sur les décisions stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement, mais sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

B) Conversion des devises

Les comptes des établissements étrangers autonomes sont convertis selon la méthode du taux courant. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les produits et les charges le sont au taux moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change attribuables à la conversion des établissements autonomes sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, comme élément distinct des capitaux propres.

Les actifs et les passifs monétaires de la Société libellés en devises sont convertis dans sa monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

C) Incertitude relative à la mesure

Pour établir en temps opportun les états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et utiliser son jugement à l'égard des montants déclarés au titre des actifs et des passifs, ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et à l'égard des montants déclarés au titre des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations portent principalement sur des opérations qui n'ont pas été réglées et sur des événements en cours à la date des

états financiers consolidés. En conséquence, les résultats réels pourraient différer des montants estimatifs lorsque des événements se concrétiseront.

Les montants constatés au titre de l'amortissement et de l'épuisement ainsi que des coûts et des obligations liés à la mise hors service d'immobilisations et les montants utilisés aux fins des calculs relatifs au plafonnement du coût entier et à la dépréciation sont fondés sur des estimations des réserves de pétrole et de gaz naturel et des coûts qui devront être engagés pour mettre ces réserves en valeur. De par leur nature, ces estimations des réserves, y compris les estimations des prix et des coûts futurs, et des flux de trésorerie futurs qui s'y rattachent font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers consolidés d'exercices à venir pourrait être importante.

La valeur des actifs et des obligations liés aux régimes de retraite ainsi que les coûts découlant des régimes de retraite comptabilisés en résultat net sont déterminés à partir de certaines hypothèses actuarielles et économiques qui, de par leur nature, font l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

Le montant de la charge de rémunération liée aux ententes de rémunération fondées sur le rendement à long terme est fonction des meilleures estimations de la direction quant à l'atteinte du critère de rendement et au montant qui sera versé.

Les interprétations, règlements et lois d'ordre fiscal en vigueur dans les divers territoires dans lesquels la Société et ses filiales exercent leurs activités peuvent changer. Les impôts sur les bénéfices font par conséquent l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

D) Constatation des produits

Les produits tirés de la vente de gaz naturel, de pétrole brut, de LGN et de produits chimiques et pétroliers d'EnCana sont constatés lors du transfert du titre de propriété au client. L'écart entre le volume de pétrole brut et de gaz naturel qu'EnCana produit et vend et sa quote-part découlant de sa participation directe dans les propriétés de ressources concernées donne lieu à des enlèvements déficitaires ou excédentaires. Les enlèvements déficitaires sont inscrits dans les stocks et les enlèvements excédentaires sont constatés dans les produits reportés. Les gains et les pertes réalisés découlant des activités de gestion des risques liés au prix des marchandises de la Société pour le gaz naturel et le pétrole brut sont portés aux produits lorsque la marchandise est vendue.

Les produits tirés de l'optimisation des marchés et les produits achetés sont inscrits sur une base brute lors du transfert à EnCana du titre de propriété du produit ainsi que des risques et avantages connexes. Les opérations d'achat et de vente de marchandises auprès de la contrepartie conclues en prévision l'une de l'autre sont comptabilisées sur une base nette. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels EnCana agit comme mandataire sont constatés lorsque les services sont fournis. Les produits tirés de la vente de services de stockage de gaz naturel sont constatés lorsque les services sont fournis. Les ventes d'électricité sont constatées lorsque l'électricité est livrée au client.

Les gains et les pertes latents découlant des activités de gestion des risques liés au prix des marchandises pour le gaz naturel et le pétrole brut sont inscrits à titre de produits en fonction des calculs connexes d'évaluation à la valeur de marché effectués à la fin de chaque période.

E) Taxes à la production et impôts miniers

Les frais que paie EnCana aux détenteurs de participations non minières et qui sont fondés sur la production de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN sont constatés au moment où ces biens sont produits.

F) Frais de transport et de vente

Les frais que paie EnCana pour le transport et la vente de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN, y compris les diluants, sont constatés lorsque le produit est livré et que les services sont fournis.

G) Régimes d'avantages sociaux

EnCana comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux ainsi que les charges connexes, déduction faite des actifs des régimes.

Le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des estimations les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus futurs des soins de santé. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur leur juste valeur. L'obligation est actualisée au moyen du taux d'intérêt du marché qui est en vigueur au début de l'exercice et qui s'applique à des titres d'emprunt de sociétés de qualité supérieure.

La charge de retraite du régime à prestations déterminées tient compte du coût des prestations de retraite gagnées au cours de l'exercice, du coût financier des obligations découlant des régimes de retraite, du rendement prévu des actifs des régimes, de l'amortissement de l'obligation transitoire nette, de l'amortissement des ajustements découlant des modifications des régimes de retraite et de l'amortissement de l'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des salariés couverts par les régimes.

La charge de retraite des régimes à cotisations déterminées est inscrite lorsque les avantages sont gagnés par les salariés couverts par les régimes.

H) Impôts sur les bénéfices

EnCana utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, elle constate des impôts futurs au titre de l'incidence de tout écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif, utilisant à cette fin les taux d'imposition pratiquement en vigueur. Les soldes cumulatifs d'impôts futurs sont ajustés de façon à tenir compte des modifications des taux d'imposition pratiquement en vigueur, et les ajustements sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les modifications ont lieu.

I) Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution potentielle qui surviendrait si les options sur actions non assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions étaient exercées ou si d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires. La méthode du rachat d'actions est employée pour établir l'effet de dilution des options sur actions non assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions et des autres instruments dilutifs. En vertu de cette méthode, il est présumé que le produit de l'exercice d'options sur actions dans le cours, autres que celles assorties de droits à la plus-value des actions, est affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen.

J) Trésorerie et équivalents

La trésorerie et ses équivalents incluent les placements à court terme, tels que les dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat.

K) Stocks

Les stocks de produits, y compris les produits pétroliers et chimiques, sont évalués au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure, selon la méthode de l'épuisement successif.

L) Immobilisations corporelles

Activités en amont

EnCana comptabilise ses biens gaziers et pétroliers conformément à la note d'orientation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») qui traite de la capitalisation du coût entier dans le secteur du pétrole et du gaz. Aux termes de cette note d'orientation, tous les coûts directement liés à l'acquisition, à l'exploration et à la mise en valeur de réserves de gaz naturel et de pétrole brut, y compris les coûts internes et les coûts de mise hors service d'immobilisations, sont immobilisés dans des centres de coûts, pays par pays.

L'épuisement et l'amortissement des coûts cumulés dans chaque centre de coûts sont calculés selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement, en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et coûts futurs estimatifs. Aux fins de ces calculs, le pétrole est converti en gaz d'après un contenu énergétique équivalent. Les coûts immobilisés qui sont assujettis à l'amortissement pour épuisement incluent les coûts futurs estimatifs devant être engagés pour mettre en valeur les réserves prouvées. Le produit de la cession de biens est généralement déduit du compte du coût entier sans qu'un gain ou une perte ne soit constaté, à moins que cette déduction n'entraîne une variation du taux d'épuisement et d'amortissement de 20 % ou plus, auquel cas un gain ou une perte est inscrit. Les coûts des grands programmes de mise en valeur et les coûts d'acquisition et d'évaluation de biens non prouvés importants sont exclus, par centre de coûts, de ceux qui sont assujettis à l'amortissement pour épuisement jusqu'à ce qu'il soit déterminé que les réserves prouvées sont attribuables aux biens ou qu'une dépréciation a été subie. Les coûts liés à des programmes ou à des biens non prouvés qui ont subi une dépréciation sont inclus dans les coûts assujettis à l'épuisement et à l'amortissement.

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net lorsque la valeur comptable d'un centre de coûts n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur du centre de coûts. La valeur comptable du centre de coûts n'est pas recouvrable si elle excède la somme des flux de trésorerie non actualisés liés aux réserves prouvées. Si la somme des flux de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est limitée à l'excédent de la valeur comptable sur la somme des éléments suivants :

- i. la juste valeur des réserves prouvées et probables;
- ii. le coût des biens non prouvés soumis à un test de dépréciation distinct.

Activités en aval

Les coûts d'acquisition initiaux des immobilisations corporelles liées au raffinage sont inscrits à l'actif au moment où ils sont engagés. Les coûts comprennent les coûts de la construction ou de l'acquisition du matériel ou des installations, les coûts d'installation des immobilisations et de préparation à leur utilisation prévue et les coûts de mise hors service connexes. Les coûts immobilisés ne sont amortis qu'à partir du moment où l'immobilisation est mise en service, après quoi, ils sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimative des immobilisations, qui est d'environ 25 ans.

Une perte de valeur est constatée sur les immobilisations liées au raffinage lorsque la valeur comptable n'est pas recouvrable et qu'elle est supérieure à la juste valeur. La valeur comptable n'est pas recouvrable si elle excède la somme des flux de trésorerie non actualisés liés à l'utilisation prévue et à la cession éventuelle de l'immobilisation. Si la valeur comptable n'est pas recouvrable, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur de l'actif lié au raffinage sur les flux de trésorerie actualisés liés à l'actif de raffinage est enregistrée.

Optimisation des marchés

Les installations des activités médianes, y compris les installations de stockage de gaz naturel, les usines d'extraction de LGN et les biens servant à la production d'électricité, sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimative des biens, qui est comprise entre 20 et 25 ans. Les immobilisations liées aux pipelines sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée économique, laquelle varie entre 20 et 35 ans.

Activités non sectorielles

Les coûts associés au mobilier de bureau, aux agencements, aux améliorations locatives, aux technologies de l'information et à l'aéronef sont inscrits au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des biens, qui est comprise entre 3 et 25 ans. Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties. Les terrains sont comptabilisés au coût.

M) Inscription à l'actif des coûts

Les frais relatifs aux remplacements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée de vie d'un actif sont immobilisés. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Les intérêts sont immobilisés au cours de la phase de construction des projets d'immobilisations importants.

N) Amortissement d'autres actifs

L'amortissement, s'il en est, des éléments reportés qui sont inclus dans les placements et autres actifs est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs.

O) Écart d'acquisition

Au moins une fois l'an, l'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, est soumis à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition ainsi que tous les autres actifs et passifs ont été attribués aux unités économiques des secteurs d'exploitation de la Société, qui sont appelées des unités d'exploitation. Pour déterminer si une dépréciation a été subie, la juste valeur de chaque unité d'exploitation est établie et comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur est moindre que la valeur comptable, un deuxième test est effectué pour déterminer le montant de la perte de valeur. Ce montant est calculé en déduisant la juste valeur des actifs et passifs de l'unité d'exploitation de la juste valeur de cette dernière, ce qui permet d'établir la juste valeur théorique de l'écart d'acquisition, et en comparant cette dernière à la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation. Tout excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur théorique correspond au montant de la perte de valeur.

P) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La juste valeur des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations est constatée dans le bilan consolidé lorsque les obligations sont déterminées et qu'il est possible d'établir une estimation raisonnable de la juste valeur.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluent les obligations juridiques en vertu desquelles la Société devra mettre hors service des immobilisations corporelles, telles que des sites de puits en production, des plates-formes de production en mer, des installations de traitement du gaz naturel et des installations de raffinage. Ces obligations comprennent aussi les éléments pour lesquels la Société a fait des préclusions promissaires. Les coûts de mise hors service d'immobilisations, qui correspondent à la juste valeur estimative des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, sont immobilisés et intégrés dans le coût des immobilisations correspondantes. Les variations des obligations estimatives découlant de révisions de l'échéancier ou du montant estimatif des flux de trésorerie non actualisés sont constatées à titre de variations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts connexes de mise hors service d'immobilisations.

L'amortissement des coûts de mise hors service d'immobilisations est inclus dans le poste « Amortissement et épuisement » à l'état consolidé des résultats. Les augmentations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations attribuables à l'écoulement du temps sont inscrites à titre de charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état consolidé des résultats.

Les frais qui sont réellement engagés sont inscrits contre les obligations cumulées.

Q) Rémunération à base d'actions

Dans ses états financiers consolidés, EnCana inscrit la charge de rémunération au titre des options sur actions non assorties de droits à la plus-value des actions attribuées à ses salariés et à ses administrateurs selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black, Scholes et Merton. Les coûts de rémunération sont constatés au cours de la période d'acquisition des droits.

Les obligations de paiement en espèces ou en actions ordinaires aux termes des régimes de droits à la plus-value des actions, d'options assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions, de droits différés à la valeur des actions et de droits à la valeur des actions liés au rendement de la Société sont constatées comme charge de rémunération au cours de la période d'acquisition des droits. Les fluctuations du cours des actions ordinaires d'EnCana modifient la charge de rémunération à payer et sont constatées lorsqu'elles surviennent.

R) Instruments financiers dérivés

La Société a adopté, le 1^{er} janvier 2007, le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») (voir la note 2).

Les instruments financiers sont mesurés à la juste valeur au moment de la constatation initiale de l'instrument, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation aux périodes qui suivent diffère selon que l'instrument financier est « détenu à des fins de transaction », « disponible à la vente », « détenu jusqu'à l'échéance », classé dans les « prêts et créances » ou classé dans les « autres passifs financiers », selon les définitions données dans la norme.

Les actifs et les passifs financiers « détenus à des fins de transaction » sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées dans les résultats nets. Les actifs financiers « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Les actifs financiers « détenus jusqu'à l'échéance », les « prêts et créances » et les « autres passifs financiers » sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La trésorerie et ses équivalents sont désignés comme étant « détenus à des fins de transaction » et sont évalués à la juste valeur. Les comptes débiteurs et produits à recevoir, de même que l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise, sont classés dans les « prêts et créances ». Les comptes créditeurs et charges à payer, l'effet à payer lié à l'apport à la coentreprise et la dette à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ». EnCana capitalise les coûts de transaction, les primes et les escomptes liés à la dette à long terme dans la dette à long terme. Les coûts capitalisés dans la dette à long terme sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques sont des instruments financiers dérivés considérés comme étant « détenus à des fins de transaction », sauf s'ils sont affectés à la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture ou qui ne sont pas désignés comme couvertures sont comptabilisés selon la méthode de l'évaluation à la valeur du marché. Selon cette méthode, les instruments sont inscrits au bilan consolidé à titre d'actif ou de passif, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Les gains et les pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur le prix des marchandises (gaz naturel et pétrole brut) sont constatés dans les produits tirés du gaz naturel et du pétrole brut au moment où la vente connexe se produit. Les gains et les pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur le prix de l'énergie sont constatés dans les charges d'exploitation où moment où les dépenses liées à l'énergie sont engagées. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés dans les produits à la fin de chaque période visée par des états financiers. La juste valeur estimative de tous les instruments dérivés repose sur des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés émanant de tiers.

EnCana recourt à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de marché auxquels elle est exposée et qui découlent du prix des marchandises ainsi que des taux de change et d'intérêt. La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés aux fins de spéculation.

EnCana est dotée de politiques et de procédures en matière de documentation et d'approbation de l'emploi autorisé d'instruments financiers dérivés et relie expressément leur utilisation, dans le cas des marchandises, à la réduction du risque de valeur marchande associé aux flux de trésorerie anticipés liés aux programmes d'immobilisations prévus, et dans d'autres cas, à la réduction du risque de valeur marchande d'actifs et d'obligations spécifiques. Le cas échéant, la Société identifie également toutes les relations entre les instruments financiers et les opérations prévues ainsi que les objectifs de gestion des risques et les stratégies qui sous-tendent la conclusion de diverses opérations de couverture économique. Lorsqu'un instrument financier particulier est acquis, la Société apprécie, tant au moment de l'acquisition que par la suite, si l'instrument dérivé qui est utilisé à l'égard d'une opération donnée permet ou non de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'opération.

S) Prises de position récentes en comptabilité

La Société a évalué les nouvelles prises de position comptable, ou les mises à jour, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur et a déterminé que les prises de position comptable ci-après pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats :

- À compter du 1^{er} janvier 2008, EnCana est tenue d'adopter les dispositions du chapitre 3031, « Stocks », du Manuel de l'ICCA, qui remplaceront les normes actuelles de comptabilisation des stocks. Selon les nouvelles exigences, les stocks doivent être évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti ou selon la méthode du coût moyen pondéré. Comme les conventions qu'applique EnCana en matière de comptabilisation des stocks sont déjà conformes aux nouvelles exigences, l'adoption de la nouvelle norme ne devrait avoir aucune incidence importante sur les états financiers consolidés.
- À compter du 1^{er} janvier 2008, EnCana sera tenue d'adopter deux nouveaux chapitres de l'ICCA : le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », qui remplaceront le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». La nouvelle norme sur les informations à fournir accroîtra les informations fournies par EnCana sur les risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont ces risques sont gérés.
- À compter du 1^{er} janvier 2008, EnCana sera tenue d'adopter le chapitre 1535 de l'ICCA, « Informations à fournir concernant le capital », qui l'obligera à fournir des informations sur ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion de son capital.
- En janvier 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA (le « CNC ») a adopté un plan stratégique concernant l'orientation future des normes comptables au Canada. Ce plan vise à réaliser la convergence des normes comptables du Canada pour les sociétés ouvertes avec les normes internationales d'information financière (les « IFRS »). En mars 2007, le CNC a publié le *Plan de mise en œuvre pour l'intégration des IFRS dans les PCGR canadiens*, qui fixe la date de convergence au 1^{er} janvier 2011. Le CNC procède à un examen de l'avancement des travaux à la suite duquel il devrait confirmer cette date d'ici le 31 mars 2008. La Société continue de surveiller et d'évaluer l'effet de la convergence des PCGR du Canada et des IFRS.

T) Reclassement

Certaines informations des exercices antérieurs ont été reclassées pour être conformes à la présentation adoptée en 2007.

NOTE 2. Modifications de méthodes et de pratiques comptables

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté les chapitres 1530, « Résultat étendu », 3251, « Capitaux propres », 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » et 3865, « Couvertures » du Manuel de l'ICCA. Conformément aux exigences des nouvelles normes, les exercices antérieurs n'ont pas été retraités, sauf pour reclasser l'écart de conversion selon la description donnée sous la rubrique Résultat étendu.

L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net ou les flux de trésorerie de la Société. Les autres effets de l'application des nouvelles notes sont traités ci-dessous.

Résultat étendu

Les nouvelles normes prévoient la communication d'informations sur le résultat étendu, qui est composé du résultat net et des autres éléments du résultat étendu. Les états financiers consolidés de la Société comprennent à présent un état du résultat étendu dans lequel sont présentés les éléments du résultat

étendu. Dans le cas d'EnCana, les autres éléments du résultat étendu comprennent actuellement les variations de l'écart de conversion.

Les variations cumulatives des autres éléments du résultat étendu sont incluses dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, qui est présenté au bilan consolidé comme une nouvelle catégorie dans les capitaux propres. L'écart de conversion cumulé, auparavant présenté comme une catégorie distincte dans les capitaux propres, est à présent inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Les états financiers consolidés de la Société comprennent à présent un état du cumul des autres éléments du résultat étendu, qui assure une continuité au solde du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Les normes sur le résultat étendu ont été adoptées conformément aux dispositions transitoires en vigueur. En conséquence, le solde à la fin de l'exercice, soit au 31 décembre 2007, de 3 063 M\$ constaté au titre de l'écart de conversion cumulé (1 375 M\$ au 31 décembre 2006; 1 262 M\$ au 31 décembre 2005) a été reclassé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Par ailleurs, la variation de l'écart de conversion cumulé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, qui s'établit à 1 688 M\$, est à présent incluse dans les autres éléments du résultat étendu présentés dans l'état du résultat étendu (113 M\$ au 31 décembre 2006; 226 M\$ au 31 décembre 2005).

Instruments financiers

La norme sur les instruments financiers établit les critères de comptabilisation et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, ainsi que des instruments dérivés. Voir la note 1 pour une description des méthodes comptables appliquées aux instruments financiers par EnCana.

La Société a adopté la norme sur les instruments financiers conformément à ses dispositions transitoires. En conséquence, au 1^{er} janvier 2007, un montant de 52 M\$ au titre des autres actifs a été reclassé dans la dette à long terme afin de tenir compte de l'adoption de la méthode adoptée, qui consiste à capitaliser les coûts de transaction, les primes et les escomptes liés à la dette à long terme dans la dette à long terme. Les coûts capitalisés dans la dette à long terme seront amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Auparavant, la Société reportait en avant ces coûts, classés dans les autres actifs, et les amortissait selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette à long terme correspondante. L'adoption de la méthode du taux d'intérêt effectif pour l'amortissement n'a eu aucune incidence sur le solde des bénéfices non répartis au début de l'exercice.

NOTE 3. Coentreprise avec ConocoPhillips

Le 2 janvier 2007, EnCana et ConocoPhillips se sont associées à parts égales dans une coentreprise intégrée d'exploitation du pétrole en Amérique du Nord. La coentreprise est composée d'une entité en amont et d'une entité en aval. L'apport à l'entité en amont est composée des actifs apportés par EnCana, soit principalement les biens de Foster Creek et de Christina Lake, dont la juste valeur est de 7,5 G\$, et d'un effet à recevoir apporté par ConocoPhillips d'un montant équivalent. L'entité en aval est composée des raffineries de Wood River (Illinois) et de Borger (Texas), apportées par ConocoPhillips, d'une juste valeur de 7,5 G\$, et d'un effet à payer d'un montant équivalent, apporté par EnCana. Voir la note 10 pour de plus amples renseignements sur ces effets.

Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ces entités ont été comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle et les résultats d'exploitation sont présentés dans un segment isolable distinct, soit les « activités pétrolières intégrées » (voir la note 4).

NOTE 4. Informations sectorielles

La Société a réparti ses activités poursuivies entre les secteurs suivants :

- Le secteur **Canada, États-Unis et autres** englobe les activités en amont d'exploration, de mise en valeur et de production de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN ainsi que des activités connexes. La Société exerce la majeure partie de ses activités en amont au Canada et aux États-Unis. Les activités d'exploration en mer et à l'étranger visent surtout le potentiel d'exploitation qu'offrent le Canada atlantique, le Moyen-Orient et l'Europe.
- Les **activités pétrolières intégrées** regroupent, d'une part, les activités d'exploration, de mise en valeur et de production de bitume au Canada au moyen de méthodes de récupération in situ et, d'autre part, les activités de transformation par raffinage du pétrole brut en produits pétroliers et chimiques aux États-Unis. Ce secteur représente la participation de 50 % d'EnCana dans la coentreprise avec ConocoPhillips.
- Les **activités d'optimisation des marchés** sont exercées par la division des activités médianes et de commercialisation. La principale responsabilité des groupes de commercialisation est la vente de la production de la Société. Ces résultats sont inclus dans les secteurs « Canada », « États-Unis » et « Activités pétrolières intégrées ». Par conséquent, les groupes de commercialisation exercent aussi des activités d'optimisation des marchés, lesquelles comprennent l'achat et la vente de produits de tiers, qui accordent une souplesse sur le plan de l'exploitation en ce qui a trait aux engagements de transport, aux types de produits, aux points de livraison et à la diversification de la clientèle. Ces activités sont présentées dans le secteur des activités d'optimisation des marchés.
- Le secteur des **activités non sectorielles** comprend des gains ou des pertes latents sur les instruments financiers dérivés. Une fois les montants réglés, les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés dans le secteur d'exploitation auquel les instruments dérivés sont liés.

Le secteur des activités d'optimisation des marchés vend presque toute la production en amont de la Société à des tiers. Les opérations conclues entre les secteurs d'exploitation sont déterminées d'après la valeur du marché et éliminées au moment de la consolidation. Ces éliminations sont prises en considération dans l'information financière présentée dans les tableaux figurant dans la présente note.

En 2007, par suite de la coentreprise avec ConocoPhillips, EnCana a redéfini ses secteurs d'activité qui sont à présent ceux décrits ci-dessus. Les informations de toutes les périodes antérieures ont été retraitées pour être conformes à la présentation actuelle.

Les activités abandonnées sont décrites à la note 5.

Résultats des activités poursuivies

Exercices terminés les 31 décembre	Activités en amont					
	Canada			États-Unis		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	7 316 \$	6 970 \$	6 783 \$	4 074 \$	3 121 \$	3 177 \$
Charges						
Taxe à la production et impôts miniers	102	116	104	189	233	349
Transport et vente	327	330	300	307	248	182
Exploitation	1 010	866	727	323	283	212
Produits achetés	-	-	-	-	-	-
Amortissement et épuisement	2 171	1 989	1 815	1 158	848	682
Bénéfice sectoriel (perte)	3 706 \$	3 669 \$	3 837 \$	2 097 \$	1 509 \$	1 752 \$

Exercices terminés les 31 décembre	Activités en amont		
	Autres		
	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	368 \$	278 \$	258 \$
Charges			
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-
Transport et vente	-	-	-
Exploitation	315	235	246
Produits achetés	-	-	-
Amortissement et épuisement	94	31	75
Bénéfice sectoriel (perte)	(41) \$	12 \$	(63) \$

Exercices terminés les 31 décembre	Total des activités en amont			Activités pétrolières intégrées		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	11 758 \$	10 369 \$	10 218 \$	7 983 \$	973 \$	554 \$
Charges						
Taxe à la production et impôts miniers	291	349	453	-	-	-
Transport et vente	634	578	482	366	476	350
Exploitation	1 648	1 384	1 185	598	221	166
Produits achetés	-	-	-	5 725	-	-
Amortissement et épuisement	3 423	2 868	2 572	284	157	116
Bénéfice sectoriel (perte)	5 762 \$	5 190 \$	5 526 \$	1 010 \$	119 \$	(78) \$

Exercices terminés les 31 décembre	Optimisation des marchés		
	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	2 944 \$	3 007 \$	4 267 \$
Charges			
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-
Transport et vente	10	16	13
Exploitation	37	62	85
Produits achetés	2 858	2 862	4 159
Amortissement et épuisement	17	12	8
Bénéfice sectoriel (perte)	22 \$	55 \$	2 \$

Résultats des activités poursuivies (suite)

	Activités non sectorielles			Consolidé		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	(1 239)	2 050	(466)	21 446	16 399	14 573
Charges						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	291	349	453
Transport et vente	-	-	-	1 010	1 070	845
Exploitation	(5)	(12)	2	2 278	1 655	1 438
Produits achetés	-	-	-	8 583	2 862	4 159
Amortissement et épuisement	92	75	73	3 816	3 112	2 769
Bénéfice sectoriel (perte)	(1 326)	1 987	(541)	5 468	7 351	4 909
Administration				384	271	268
Intérêts débiteurs, montant net				428	396	524
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations				64	50	37
(Gain) perte de change, montant net				(164)	14	(24)
Rémunération à base d'actions, options				-	-	15
(Gain) à la cession de participations				(65)	(323)	-
				647	408	820
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices				4 821	6 943	4 089
Charge d'impôts sur les bénéfices				937	1 892	1 260
Bénéfice net tiré des activités poursuivies				3 884	5 051	2 829

**Informations sectorielles par régions géographiques et catégories de produits
(activités poursuivies)**

		Gaz produit					
		Canada			États-Unis		
Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005	2007	2006	2005	
Produits, déduction faite des redevances	5 671 \$	5 440 \$	5 486 \$	3 765 \$	2 854 \$	2 932 \$	
Charges							
Taxe à la production et impôts miniers	70	80	76	167	213	325	
Transport et vente	285	278	283	307	248	182	
Exploitation	744	629	521	323	283	212	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 572 \$	4 453 \$	4 606 \$	2 968 \$	2 110 \$	2 213 \$	

		Gaz produit		
		Total		
Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005	
Produits, déduction faite des redevances	9 436 \$	8 294 \$	8 418 \$	
Charges				
Taxe à la production et impôts miniers	237	293	401	
Transport et vente	592	526	465	
Exploitation	1 067	912	733	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 540 \$	6 563 \$	6 819 \$	

		Pétrole et LGN					
		Canada			États-Unis		
Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005	2007	2006	2005	
Produits, déduction faite des redevances	1 645 \$	1 530 \$	1 297 \$	309 \$	267 \$	245 \$	
Charges							
Taxe à la production et impôts miniers	32	36	28	22	20	24	
Transport et vente	42	52	17	-	-	-	
Exploitation	266	237	206	-	-	-	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 305 \$	1 205 \$	1 046 \$	287 \$	247 \$	221 \$	

		Pétrole et LGN		
		Total		
Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005	
Produits, déduction faite des redevances	1 954 \$	1 797 \$	1 542 \$	
Charges				
Taxe à la production et impôts miniers	54	56	52	
Transport et vente	42	52	17	
Exploitation	266	237	206	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 592 \$	1 452 \$	1 267 \$	

**Informations sectorielles par régions géographiques et catégories de produits
(activités poursuivies) (suite)**

	Activités pétrolières intégrées					
	Pétrole			Raffinage en aval		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	738 \$	941 \$	529 \$	7 315 \$	- \$	- \$
Charges						
Transport et vente	366	476	350	-	-	-
Exploitation	159	194	137	428	-	-
Produits achetés	-	-	-	5 813	-	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	213 \$	271 \$	42 \$	1 074 \$	- \$	- \$

	Activités pétrolières intégrées		
	Autres		
	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	(70) \$	32 \$	25 \$
Charges			
Transport et vente	-	-	-
Exploitation	11	27	29
Produits achetés	(88)	-	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7 \$	5 \$	(4) \$

	Activités pétrolières intégrées		
	Total		
	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	7 983 \$	973 \$	554 \$
Charges			
Transport et vente	366	476	350
Exploitation	598	221	166
Produits achetés	5 725	-	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	1 294 \$	276 \$	38 \$

Dépenses en immobilisations (activités poursuivies)

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Dépenses en immobilisations			
Canada	3 330 \$	3 352 \$	3 702 \$
États-Unis	1 919	2 061	1 982
Autres pays	106	106	125
Activités pétrolières intégrées	580	632	393
Optimisation des marchés	6	44	197
Activités non sectorielles	94	74	78
	6 035	6 269	6 477
Dépenses en immobilisations liées aux acquisitions			
Canada	75	11	30
États-Unis	2 613	284	418
Autres	-	15	-
Activités pétrolières intégrées	14	21	-
	2 702	331	448
Total	8 737 \$	6 600 \$	6 925 \$

Le 20 novembre 2007, EnCana a fait l'acquisition de certains biens gaziers et fonciers situés au Texas pour une contrepartie d'environ 2,55 G\$, avant ajustements de clôture. L'acquisition a été facilitée par une partie non liée, Brown Kilgore Properties LLC (« Brown Kilgore »), qui détient la majorité des actifs en fiducie pour la Société avant l'échange en nature admissible aux fins des impôts des États-Unis. Aux termes de l'entente intervenue avec Brown Kilgore, EnCana exploite les biens, touche tous les produits et règle toutes les charges associées aux biens. EnCana a établi que ses liens avec Brown Kilgore constituent un droit dans une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») et qu'elle est le principal bénéficiaire de l'EDDV. EnCana a consolidé Brown Kilgore à compter de la date d'acquisition.

Ajouts à l'écart d'acquisition

Il n'y a eu aucun ajout à l'écart d'acquisition en 2007 ou en 2006.

Immobilisations corporelles et total de l'actif par secteur

31 décembre	Immobilisations corporelles		Total de l'actif	
	2007	2006	2007	2006
Canada	17 631 \$	16 783 \$	21 429 \$	20 188 \$
États-Unis	11 879	8 494	12 948	9 509
Autres	1 104	1 182	1 135	1 224
Activités pétrolières intégrées	4 721	1 322	9 597	1 379
Optimisation des marchés	171	154	478	468
Activités non sectorielles	359	278	1 387	2 338
Total	35 865 \$	28 213 \$	46 974 \$	35 106 \$

Immobilisations corporelles, écart d'acquisition et total de l'actif par région géographique

31 décembre	Écart d'acquisition		Immobilisations corporelles		Total de l'actif	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Canada	2 420 \$	2 052 \$	20 143 \$	19 456 \$	28 774 \$	25 268 \$
États-Unis	473	473	15 585	8 494	17 963	9 481
Autres pays	-	-	137	263	237	357
Total	2 893 \$	2 525 \$	35 865 \$	28 213 \$	46 974 \$	35 106 \$

Le 9 février 2007, EnCana a annoncé qu'elle avait franchi une étape de plus dans la réalisation de son projet d'édifice à bureaux The Bow. Elle a vendu les actifs du projet et conclu un bail de 25 ans avec un promoteur immobilier non lié. Un montant cumulé de 147 M\$ a été inscrit au titre d'immobilisation en cours dans les comptes « Immobilisations corporelles » et « Total de l'actif » des activités non sectorielles d'EnCana relativement à ce projet. Un passif d'un montant équivalent a été comptabilisé dans le poste « Autres passifs » du bilan consolidé. L'inscription à l'actif du projet d'édifice à bureaux The Bow n'a aucune incidence sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Ventes à l'exportation

Les ventes de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN produits ou achetés au Canada qui ont été livrés à des clients situés à l'extérieur du Canada ont totalisé 1 362 M\$ (1 814 M\$ pour 2006; 1 784 M\$ pour 2005).

Principaux clients

En ce qui a trait à la commercialisation et à la vente du gaz naturel, du pétrole brut et des produits raffinés appartenant à EnCana et achetés par celle-ci, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la Société avait deux clients qui, pris individuellement, représentent plus de 10 % de ses produits consolidés, déduction faite des redevances (un client pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006; un client pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005). Les ventes effectuées à ces clients, d'importantes sociétés d'énergie intégrées internationales ayant une notation de première qualité, se sont élevées à approximativement 7 652 M\$ (1 951 M\$ pour 2006; 2 056 M\$ pour 2005).

NOTE 5. Activités abandonnées

EnCana ayant concentré ses activités poursuivies sur les activités en amont et en aval en Amérique du Nord, elle a procédé à un certain nombre de cessions, comptabilisées au titre des activités abandonnées.

Activités médianes

Le gain de 75 M\$ à l'abandon d'activités constaté en 2007 est attribuable à l'expiration d'une clause liée à la vente, en décembre 2005, des activités de traitement des liquides de gaz naturel du secteur des activités médianes de la Société. La clause prévoyait le soutien potentiel du prix du marché pour les installations et a été prise en compte en 2005.

En 2006, EnCana a conclu, dans le cadre de deux opérations distinctes avec un même acquéreur, la vente de ses activités de stockage de gaz naturel au Canada et aux États-Unis. Les produits réalisés ont totalisé environ 1,5 G\$. La Société a aussi constaté un gain à la cession de 829 M\$, après impôts.

Le 13 décembre 2005, EnCana a conclu la vente des activités de traitement des LGN de son secteur pour un produit total de 625 M\$ (720 M\$ CA). La Société a aussi constaté un gain à la cession d'environ 370 M\$, après impôts.

Équateur

Le 28 février 2006, EnCana a conclu la vente de ses activités en Équateur pour un produit de 1,4 G\$, avant indemnités. Une perte de 279 M\$, compte tenu de l'incidence des indemnités, a été comptabilisée. Les indemnités sont abordées ci-après dans la présente note.

Les montants constatés au titre de l'amortissement et de l'épuisement pour 2006 et pour 2005 représentent des provisions qui ont été imputées à la valeur comptable nette des activités en Équateur pour constater les estimations les plus probables de la direction de l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable sous-jacente des placements connexes, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Royaume-Uni

Le 1^{er} décembre 2004, EnCana a conclu la vente de sa participation de 100 % dans EnCana (U.K.) Limited, qui représentait les activités de la Société au Royaume-Uni, pour une contrepartie nette en espèces d'environ 2,1 G\$. Un gain à la cession d'environ 1,4 G\$ a été inscrit.

États consolidés des résultats

Les tableaux qui suivent présentent l'incidence des activités abandonnées sur les états consolidés des résultats :

Exercices terminés les 31 décembre	Activités médianes			Équateur		Royaume-Uni	
	2007	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances*	- \$	482 \$	1 570 \$	200 \$	965 \$	- \$	- \$
Charges							
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	23	131	-	-
Transport et vente	-	-	9	10	58	-	-
Exploitation	-	37	301	25	138	-	-
Produits achetés	-	356	1 100	-	-	-	-
Amortissement et épuisement	-	-	28	84	234	-	-
Administration	-	-	30	-	-	-	-
Intérêts, montant net	-	-	(2)	(2)	(2)	-	-
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	-	-	1	-	-
(Gain) perte de change, montant net	-	4	(2)	1	(4)	(1)	(40)
(Gain) perte à l'abandon d'activités	(75)	(807)	(364)	279	-	-	-
	(75)	(410)	1 100	420	556	(1)	(40)
Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices	75	892	470	(220)	409	1	40
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	-	17	39	59	278	(4)	5
Bénéfice net (perte) tiré des activités abandonnées	75 \$	875 \$	431 \$	(279) \$	131 \$	5 \$	35 \$

* Les produits, déduction faite des redevances, tirés des activités exercées en Équateur en 2006 comprennent des pertes réalisées de 1 M\$ liées aux instruments financiers dérivés.

Exercices terminés les 31 décembre	Total consolidé		
	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	- \$	682 \$	2 535 \$
Charges			
Taxe à la production et impôts miniers	-	23	131
Transport et vente	-	10	67
Exploitation	-	62	439
Produits achetés	-	356	1 100
Amortissement et épuisement	-	84	262
Administration	-	-	30
Intérêts, montant net	-	(2)	(4)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	1
(Gain) perte de change, montant net	-	4	(46)
(Gain) perte à l'abandon d'activités	(75)	(528)	(364)
	(75)	9	1 616
Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices	75	673	919
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	-	72	322
Bénéfice net (perte) des activités abandonnées	75 \$	601 \$	597 \$
Bénéfice net (perte) des activités abandonnées par action ordinaire			
De base	0,10 \$	0,73 \$	0,69 \$
Dilué	0,10 \$	0,72 \$	0,67 \$

Au 31 décembre 2007, la Société n'avait aucun actif ou passif lié aux activités abandonnées.

Engagements et éventualités

EnCana a convenu d'indemniser l'acquéreur de sa participation dans les activités exercées en Équateur pour les pertes qui pourraient survenir dans certaines circonstances, lesquelles sont stipulées dans les conventions de vente des actions. L'indemnité qui devra être versée par EnCana si les pertes excèdent les montants spécifiés dans les conventions de vente sera limitée aux montants maximaux qui y sont établis.

Pendant le deuxième trimestre de 2006, le gouvernement de l'Équateur a saisi à l'opérateur les actifs du bloc 15, dans lequel EnCana détenait une participation économique de 40 %. Il s'agit d'un événement ouvrant droit à une indemnisation aux termes de la convention de vente conclue entre EnCana et l'acquéreur. L'acquéreur a exigé le paiement et EnCana a versé le montant maximal d'environ 265 M\$, calculé conformément aux modalités des conventions. EnCana ne s'attend pas à devoir verser à l'acquéreur d'autres paiements d'indemnité importants relativement à d'autres aspects commerciaux prévus dans les conventions de vente d'actions.

NOTE 6. Cession de participations

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Canada	54 \$	59 \$	447 \$
États-Unis	10	19	2 074
Autres	360	367	-
Optimisation des marchés	-	244	-
Activités non sectorielles	57	-	2
	481 \$	689 \$	2 523 \$

Le produit tiré de la cession d'actifs et de la vente de placements s'est établi à 481 M\$ pour 2007 (689 M\$ pour 2006; 2 523 M\$ pour 2005).

Canada et États-Unis

Durant 2007, EnCana a cédé des biens pétroliers et gaziers classiques arrivés à maturité pour un produit de 64 M\$ (78 M\$ en 2006; 471 M\$ en 2005).

En mai 2005, EnCana a conclu la vente de ses actifs du golfe du Mexique moyennant environ 2,1 G\$ qui, déduction faite d'impôts et d'autres ajustements totalisant 578 M\$, ont résulté en un produit net d'environ 1,5 G\$. Conformément à la capitalisation du coût entier des activités pétrolières et gazières, le produit a été porté au crédit des immobilisations corporelles.

Autres

En août 2007, la Société a conclu la vente de ses actifs en Australie pour un produit de 31 M\$ qui a donné lieu à un gain à la vente de 30 M\$. Après prise en compte d'un montant de 5 M\$ au titre des impôts, EnCana a enregistré un gain après impôts de 25 M\$.

En mai 2007, la Société a conclu la vente de certains de ses actifs dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort pour un produit de 159 M\$, qui a été porté au crédit des immobilisations corporelles.

En janvier 2007, la Société a conclu la vente de ses activités au Tchad, qui représentaient des biens à l'étape de pré-production, pour un produit de 208 M\$, ce qui a donné lieu à un gain de 59 M\$.

En août 2006, EnCana a conclu la vente de sa participation de 50 % dans le gisement de pétrole lourd Chinook, découvert au large du Brésil, pour environ 367 M\$, ce qui a donné lieu à un gain à la vente de 304 M\$. Compte tenu d'un montant de 49 M\$ au titre des impôts, EnCana a enregistré un gain après impôts de 255 M\$.

Optimisation des marchés

En février 2006, la Société a vendu sa participation dans Entrega Gas Pipeline LLC en contrepartie d'environ 244 M\$, donnant ainsi lieu à un gain à la vente de 17 M\$.

Activités non sectorielles

En février 2007, la Société a vendu les actifs du projet d'immeuble à bureaux The Bow pour un produit d'environ 57 M\$, ce qui représentait son investissement dans le projet à la date de la vente. Voir la note 4 pour de plus amples renseignements sur les actifs relatifs à ce projet.

NOTE 7. Intérêts, montant net

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	460 \$	366 \$	417 \$
Remboursement par anticipation de la dette à long terme	-	-	121
Autres intérêts débiteurs*	244	76	18
Intérêts créditeurs*	(276)	(46)	(32)
	428 \$	396 \$	524 \$

* En 2007, les montants constatés au titre des autres intérêts débiteurs et des intérêts créditeurs étaient principalement attribuables à l'effet à recevoir et à l'effet à payer liés à l'apport à la coentreprise, respectivement. Voir la note 10.

En 2005, EnCana a remboursé un certain nombre de billets non garantis dont le capital s'établissait à 1 150 M\$ CA. La charge de 121 M\$ avant impôts (79 M\$ après impôts) est attribuable au remboursement anticipé de ces billets à moyen terme.

EnCana a conclu une combinaison de swaps de taux d'intérêt et de devises ainsi que d'opérations sur options, qui sont indiqués ci-dessous (voir la note 14). Ces opérations ont eu pour incidence nette une réduction des intérêts débiteurs de 4 M\$ pour 2007 (de 7 M\$ pour 2006; de 16 M\$ pour 2005).

Positions sur les swaps

31 décembre 2007	Montant en capital	Intérêt sur la dette	Swap net contre un taux	Taux réel
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	71 M\$ US	Fixe, \$ CA	Fixe, \$ US *	4,80 %
225 M\$ CA	125 M\$ CA	Fixe, \$ CA	Variable, \$ CA	Acceptations bancaires à 3 mois moins 5 points de base

* Cet instrument a fait l'objet d'une combinaison de swaps.

NOTE 8. (Gain) perte de change, montant net

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
(Gain) perte de change latent à la conversion de :			
la dette libellée en dollars américains émise au Canada	(683) \$	- \$	(113) \$
l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise libellé en dollars US et émis au Canada	617	-	-
Autres (gains) pertes de change	(98)	14	89
	(164) \$	14 \$	(24) \$

NOTE 9. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Impôts exigibles			
Canada	900 \$	764 \$	493 \$
États-Unis	647	128	719
Autres	7	50	(8)
Total des impôts exigibles	1 554	942	1 204
Impôts futurs	(316)	1 407	56
Réductions futures de taux d'imposition	(301)	(457)	-
Total des impôts futurs	(617)	950	56
	937 \$	1 892 \$	1 260 \$

Sont inclus dans les impôts exigibles de 2006 : 49 M\$ ayant trait à la cession d'actifs au Brésil (en 2005 : 578 M\$ ayant trait à la cession d'actifs dans le golfe du Mexique).

Le tableau suivant présente le rapprochement des impôts sur les bénéfices calculés au taux réglementaire au Canada et des impôts sur les bénéfices réels :

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	4 821 \$	6 943 \$	4 089 \$
Taux réglementaire au Canada	32,3 %	34,7 %	37,9 %
Impôts sur les bénéfices prévus	1 557	2 407	1 550
Incidence des éléments suivants sur les impôts :			
Paiements à la Couronne non déductibles au Canada	-	97	207
Déduction relative aux ressources au Canada	-	(16)	(202)
Écarts avec les taux réglementaires et autres écarts de taux	76	(98)	(235)
Incidence des modifications de taux d'imposition	(301)	(457)	-
Incidence des modifications législatives	(179)	-	-
Bénéfice non imposable tiré des activités en aval de la coentreprise	(70)	-	-
Gains en capital non imposables	(124)	(1)	(24)
Valeur fiscale retenue à la cession de participations	-	-	(68)
Impôts des grandes sociétés	-	-	25
Autres	(22)	(40)	7
	937 \$	1 892 \$	1 260 \$
Taux d'imposition effectif	19,4 %	27,3 %	30,8 %

Le montant net des passifs d'impôts futurs s'établit comme suit :

31 décembre	2007	2006
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles, en excédent des valeurs fiscales	5 401 \$	4 695 \$
Écarts temporaires liés à la Société de personnes	961	1 251
Autres	-	305
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital et pertes d'exploitation nettes reportées en avant	(6)	(11)
Autres	(148)	-
Passifs d'impôts futurs, montant net	6 208 \$	6 240 \$

Les montants approximatifs des comptes d'impôt disponibles sont les suivants :

31 décembre	2007	2006
Canada	11 014 \$	9 352 \$
États-Unis	7 101	3 409
	18 115 \$	12 761 \$

Les comptes d'impôts ci-dessus comprennent un montant de 23 M\$ (39 M\$ pour 2006) liés à des pertes autres qu'en capital ou à des pertes d'exploitation nettes pouvant être reportées en avant et servant à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Ces pertes viennent à échéance entre 2008 et 2027.

La charge d'impôts sur les bénéfices exigibles comprend les montants à payer ou à recouvrer relativement au bénéfice, inscrit dans les états financiers consolidés, de coentreprises canadiennes dont la fin d'exercice est ultérieure à celle d'EnCana.

NOTE 10. Effets à recevoir et à payer liés à l'apport à la coentreprise

Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise

Le 2 janvier 2007, à la création de la coentreprise pétrolière intégrée, ConocoPhillips a conclu une entente de souscription visant une participation de 50 % dans l'entité en amont en contrepartie d'un billet de 7,5 G\$ portant intérêt à un taux annuel de 5,3 %. Le remboursement du capital et le paiement des intérêts sont effectués sous forme de versements trimestriels égaux, le dernier étant exigible le 2 janvier 2017. Les parties à court et à long termes de l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise présentées au bilan consolidé représentent la quote-part de 50 % d'EnCana de ce billet, déduction faite des paiements effectués à ce jour.

Encaissements obligatoires

	2008	2009	2010	2011	2012	Par la suite	Total
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise	297 \$	313 \$	330 \$	347 \$	366 \$	1 791 \$	3 444 \$

Effet à payer lié à l'apport à la coentreprise

Le 2 janvier 2007, à la création de la coentreprise intégrée d'exploitation de pétrole, EnCana a émis un billet d'un montant de 7,5 G\$ à l'entité en aval, en contrepartie d'une participation de 50 %. Le billet porte intérêt à un taux annuel de 6,0 %. Le remboursement du capital et le paiement des intérêts sont effectués sous forme de versements trimestriels égaux, le dernier étant exigible le 2 janvier 2017. Les parties à court et à long termes de l'effet à payer lié à l'apport à la coentreprise présentées au bilan consolidé représentent la quote-part de 50 % d'EnCana de ce billet, déduction faite des paiements effectués à ce jour.

Paiements obligatoires

	2008	2009	2010	2011	2012	Par la suite	Total
Effet à payer lié à l'apport à la coentreprise	288 \$	306 \$	325 \$	345 \$	366 \$	1 821 \$	3 451 \$

NOTE 11. Stocks

31 décembre	2007	2006
Produits		
Canada	- \$	1 \$
États-Unis	2	-
Activités pétrolières intégrées	646	49
Optimisation des marchés	180	126
	828 \$	176 \$

NOTE 12. Immobilisations corporelles, montant net

31 décembre	2007			2006		
	Montant cumulé			Montant cumulé		
	Coût	Amortissement et épuisement	Montant net	Coût	Amortissement et épuisement	Montant net
Canada	36 618	\$ (18 987)	\$ 17 631	\$ 30 852	\$ (14 069)	\$ 16 783
États-Unis	15 681	(3 802)	11 879	11 105	(2 611)	8 494
Autres	1 466	(362)	1 104	1 450	(268)	1 182
Activités pétrolières intégrées, en amont	1 131	(116)	1 015	1 347	(25)	1 322
Activités pétrolières intégrées, en aval	3 855	(149)	3 706	-	-	-
Optimisation des marchés	253	(82)	171	207	(53)	154
Activités non sectorielles	817	(458)	359	616	(338)	278
	59 821	\$ (23 956)	\$ 35 865	\$ 45 577	\$ (17 364)	\$ 28 213

Les immobilisations corporelles associées aux activités en amont au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays (collectivement, les « activités en amont ») comprennent des coûts internes de 469 M\$ (365 M\$ pour 2006) directement liés aux activités d'exploration, de mise en valeur et de construction. Les frais d'administration ne sont pas immobilisés.

Les coûts des activités en amont relatifs aux biens non prouvés importants et aux grands programmes de mise en valeur ne sont pas pris en compte dans les ressources épuisables du centre de coûts. Les coûts des actifs en aval des activités pétrolières intégrées qui ne sont pas utilisés ne sont pas assujettis à l'amortissement. À la fin de l'exercice, ces coûts s'établissent comme suit :

31 décembre	2007	2006	2005
Canada	1 381 \$	1 449 \$	1 689 \$
États-Unis	1 852	956	870
Autres pays	137	263	248
Activités pétrolières intégrées, en aval	139	-	-
	3 509 \$	2 668 \$	2 807 \$

Les coûts qui ne sont pas assujettis à l'amortissement et épuisement pour les autres pays représentent des coûts relatifs aux biens non prouvés engagés dans les centres de coûts qui sont considérés en phase de pré-production. À l'heure actuelle, ces centres de coûts ne contiennent aucune réserve prouvée. Tous les coûts de ces centres de coûts, déduction faite des produits connexes, ont été immobilisés. La recouvrabilité de ces coûts sera fonction de la découverte de réserves prouvées de pétrole et de gaz naturel. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la Société a effectué le test de dépréciation des centres de coûts en phase de pré-production et déterminé que des coûts de 68 M\$ devaient être passés en charges dans l'état consolidé des résultats (6 M\$ pour 2006, 7 M\$ pour 2005).

Les dépenses liées aux activités pétrolières intégrées en aval immobilisées pendant la phase de construction ne sont assujetties à l'amortissement qu'au moment de la mise en service des biens visés et totalisaient 139 M\$ en date du 31 décembre 2007.

Les prix utilisés pour le test de dépréciation (plafonnement du coût entier) auquel on été soumises les réserves de pétrole brut et de gaz naturel de la Société au 31 décembre 2007 s'établissent comme suit :

	2008	2009	2010	2011	2012	Augmen- tation en % jusqu'en 2019
Gaz naturel (\$/kpi ³)						
Canada	6,55	6,71	6,67	6,60	6,58	-
États-Unis	6,52	6,84	6,58	6,66	6,92	-
Pétrole brut (\$ le baril)						
Canada	46,90	45,40	45,05	43,98	42,98	(7) %
LGN (\$ le baril)						
Canada	65,81	66,26	67,37	67,67	67,76	-
États-Unis	64,33	64,73	64,97	64,90	63,52	(2) %

NOTE 13.Placements et autres actifs

31 décembre	2007	2006
Dépenses en immobilisations payées d'avance	383 \$	401 \$
Actifs reportés – activités pétrolières intégrées	159	-
Coûts reportés des régimes de retraite et d'épargne	50	58
Frais de financement reportés	-	52
Participations en actions	-	6
Autres	15	16
	607 \$	533 \$

NOTE 14.Dette à long terme

31 décembre	Note	2007	2006
Dette libellée en \$ CA			
Crédit renouvelable et emprunts à terme	B	1 506 \$	1 456 \$
Billets non garantis	C	1 138	793
		2 644	2 249
Dette libellée en dollars US			
Crédit renouvelable et emprunts à terme	D	495	104
Billets non garantis	E	6 421	4 421
		6 916	4 525
Augmentation de valeur de la dette prise en charge	F	66	60
Intérêts sur la dette payés d'avance et coûts de financement	G	(83)	-
Partie à court terme de la dette à long terme	H	(703)	(257)
		8 840 \$	6 577 \$

A) Survol

Crédit renouvelable et emprunts à terme

Au 31 décembre 2007, EnCana Corporation disposait d'une facilité de crédit renouvelable de 4,5 G\$ CA ou d'un montant équivalent en dollars US, soit 4,6 G\$. la facilité, qui vient à échéance en octobre 2012, est entièrement renouvelable pour une période de cinq ans. La facilité est prorogable au plus une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande d'EnCana, pour une période d'au plus cinq ans et 90 jours à compter de la date de la demande de prorogation. Cette facilité n'est pas garantie et porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts commerciaux au taux préférentiel canadien, au taux de base américain, ou aux taux des acceptations bancaires ou au TIOL majorés des marges applicables.

Au 31 décembre 2007, une filiale d'EnCana disposait d'une facilité de crédit totalisant 600 M\$. Cette facilité, qui vient à échéance en février 2012, est garantie par EnCana Corporation et entièrement renouvelable pour une période de cinq ans. Cette facilité est prorogeable au plus une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande de la filiale, pour une période d'au plus cinq ans et 90 jours à partir de la date de la demande de prorogation. Cette facilité porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts commerciaux au taux de base américain ou au TIOL majoré des marges applicables.

Le crédit renouvelable et les emprunts à terme comprennent des acceptations bancaires, des billets de trésorerie et des prêts au TIOL totalisant 2 001 M\$ (1 560 M\$ pour 2006) qui échoient à diverses dates et dont le taux d'intérêt moyen pondéré est de 5,00 % (4,58 % pour 2006). Ces montants sont entièrement assurés, et la direction prévoit qu'ils continueront de l'être, au moyen de facilités de crédit renouvelables et d'emprunts à terme qui ne sont pas assortis d'obligations de remboursement pour l'exercice à venir.

Les commissions d'attente payées pour 2007 relativement aux conventions de crédit renouvelable et d'emprunts à terme ont été d'environ 4 M\$ (5 M\$ pour 2006; 4 M\$ pour 2005).

Billets non garantis

Les billets non garantis incluent des billets à moyen terme et des billets de premier rang qui sont émis de temps à autre aux termes d'actes de fiducie.

EnCana a déposé un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis à moyen terme en dollars canadiens totalisant 2 G\$ CA. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunts libellés en dollars CA ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées à une série de billets, notamment le taux d'intérêt, fixe ou variable, et la date d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Le prospectus préalable a été renouvelé en 2007 et est en vigueur jusqu'en juin 2009. Au 31 décembre 2007, 2 G\$ CA (2 G\$) du prospectus préalable pouvaient être émis selon la disponibilité et les conditions du marché.

EnCana a déposé, aux termes du Régime d'information multinational, un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis libellés en dollars US totalisant 2,0 G\$. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunt libellés en dollars US ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées aux billets, notamment le taux d'intérêt, fixe ou variable, et la date d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Le prospectus préalable a été renouvelé en 2006 et est en vigueur jusqu'en octobre 2008. Au 31 décembre 2007, le prospectus préalable était entièrement utilisé.

EnCana Holdings Finance Corp., filiale en propriété exclusive indirecte d'EnCana, a déposé, en vertu du Régime d'information multinational, un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis en dollars US totalisant 2 G\$. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunt libellés en dollars US ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées aux billets, notamment le taux d'intérêt, fixe ou variable, et la date d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Les titres d'emprunt émis aux termes de ce prospectus sont garantis pleinement et sans condition par EnCana Corporation. EnCana a également obtenu certaines dispenses des Autorités canadiennes en valeurs mobilières lui permettant de déposer certains renseignements de nature financière ou autre d'EnCana afin de satisfaire aux obligations d'information continue d'EnCana Holdings Finance Corp. Le prospectus préalable a été renouvelé en 2006 et est en vigueur jusqu'en juillet 2008. Au 31 décembre 2007, des titres d'un montant de 2 G\$ pouvaient être émis aux termes du prospectus préalable selon la disponibilité et les conditions du marché.

B) Crédit renouvelable et emprunts à terme en dollars canadiens

	Montant du capital en \$ CA	2007	2006
Acceptations bancaires	420 \$	425 \$	335 \$
Billets de trésorerie	1 068	1 081	1 121
	1 488 \$	1 506 \$	1 456 \$

C) Billets non garantis en dollars canadiens

	Montant du capital en \$ CA	2007	2006
5,30 %, échéant le 3 décembre 2007	- \$	- \$	257 \$
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	125	126	107
3,60 %, échéant le 15 septembre 2008	500	506	429
4,30 %, échéant le 12 mars 2012	500	506	-
	1 125 \$	1 138 \$	793 \$

D) Crédit renouvelable et emprunts à terme en dollars US

	2007	2006
TIOL	20 \$	- \$
Billets de trésorerie	475	104
	495 \$	104 \$

E) Billets non garantis en dollars US

	Montant du capital en \$ CA	2007	2006
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	70* \$	71 \$	71 \$
4,60 %, échéant le 15 août 2009		250	250
7,65 %, échéant le 15 septembre 2010		200	200
6,30 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2011		500	500
4,75 %, échéant le 15 octobre 2013		500	500
5,80 %, échéant le 1 ^{er} mai 2014		1 000	1 000
5,90 % échéant le 1 ^{er} décembre 2017		700	-
8,125 %, échéant le 15 septembre 2030		300	300
7,20 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2031		350	350
7,375 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2031		500	500
6,50 %, échéant le 15 août 2034		750	750
6,625 %, échéant le 15 août 2037		500	-
6,50 %, échéant le 1 ^{er} février 2038		800	-
		6 421 \$	4 421 \$

* La Société a conclu une combinaison d'opérations de swap croisé sur devises et de taux d'intérêt qui ont de fait converti une partie de ces billets libellés en dollars CA en billets libellés en dollars US. Le montant en capital réel en dollars US est indiqué dans le tableau.

Le billet à 5,80 % échéant le 1^{er} mai 2014 a été émis par EnCana Holdings Finance Corp., filiale en propriété exclusive indirecte de la Société. Ce billet est garanti pleinement et sans condition par EnCana Corporation.

F) Augmentation de valeur de la dette prise en charge

Certains billets et certaines débetures de la Société ont été pris en charge dans le cadre de regroupements d'entreprises et ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart entre la juste valeur et le montant en capital de la dette est amorti sur la durée résiduelle de l'encours, soit environ 21 ans.

G) Intérêts sur la dette payés d'avance et coût du financement

Le 1^{er} janvier 2007, à l'adoption de la norme sur les instruments financiers, un montant de 52 M\$ au titre des coûts de transaction sur la dette à long terme, des primes et des intérêts sur la dette payés d'avance a été reclassé des autres actifs dans la dette à long terme (voir la note 2). Les coûts immobilisés dans la dette à long terme sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif. Auparavant, la Société reportait ces coûts, classés dans les autres actifs, et les amortissait selon la méthode linéaire sur la durée de l'instrument d'emprunt à long terme correspondant. En 2007, des coûts de transaction et des intérêts payés d'avance de 25 M\$ ont été immobilisés dans la dette à long terme relativement à l'émission de billets non garantis en dollars canadiens et américains.

H) Partie à court terme de la dette à long terme

	Montant du capital en \$ CA	2007	2006
Billet à moyen terme à 5,30 %, échéant le 3 décembre 2007	- \$	- \$	257 \$
Billet à moyen terme à 5,80 %, échéant le 2 juin 2008	125	126	-
Billet à moyen terme à 5,80 %, échéant le 2 juin 2008	-	71	-
Billet à moyen terme à 3,60 %, échéant le 15 septembre 2008	500	506	-
	625 \$	703 \$	257 \$

I) Remboursements obligatoires de la dette

	Montant du capital en \$ CA	Montant du capital en \$ US	Total équivalent en \$ US
2008	625 \$	71 \$	703 \$
2009	-	250	250
2010	-	200	200
2011	-	500	500
2012	1 988	495	2 507
Par la suite	-	5 400	5 400
Total	2 613 \$	6 916 \$	9 560 \$

Le montant exigible en 2008 ne tient pas compte des acceptations bancaires, des billets de trésorerie et des emprunts au TIOL dont les remboursements sont entièrement assurés par les facilités de crédit renouvelables et d'emprunts à terme ne comportant aucune modalité de remboursement pour l'exercice à venir.

NOTE 15. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service des biens gaziers et pétroliers et des installations de raffinage au début et à la fin de l'exercice :

31 décembre	2007	2006
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	1 051 \$	816 \$
Passifs engagés	89	68
Passifs réglés	(100)	(51)
Variation des flux de trésorerie futurs estimatifs	184	172
Charge de désactualisation	64	50
Autres	170	(4)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	1 458 \$	1 051 \$

Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs requis pour régler les obligations s'élève à 7 395 M\$ (5 334 M\$ pour 2006). Ce montant a été actualisé au moyen d'un taux d'intérêt moyen pondéré sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 5,85 % (5,66 % pour 2006). Il est prévu que la plupart de ces obligations ne seront pas réglées avant plusieurs années, voire décennies, et elles seront financées à même les ressources générales de la Société à ce moment-là.

NOTE 16. Capital-actions

Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang.

Actions émises et en circulation

31 décembre	2007		2006	
	Nombre (en millions)	Montant	Nombre (en millions)	Montant
Actions ordinaires en circulation au début de l'exercice	777,9	4 587 \$	854,9	5 131 \$
Actions ordinaires émises aux termes des régimes d'options	8,3	176	8,6	179
Rémunération à base d'actions	-	17	-	11
Actions ordinaires rachetées	(36,0)	(301)	(85,6)	(734)
Actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice	750,2	4 479 \$	777,9	4 587 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En 2007, la Société a racheté 38,9 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie totale de 2 025 M\$. De la contrepartie payée, 325 M\$ ont été imputés au capital-actions et 1 700 M\$, aux bénéfices non répartis. Du nombre d'actions ordinaires achetées en 2007, 2,9 millions d'actions ordinaires distribuées, évaluées à 24 M\$ et détenues dans la fiducie du régime d'avantages à l'intention des employés d'EnCana, ont été acquises en vertu du régime de droits à la valeur des actions liés au rendement (DVAR) (voir la note 17). Un ajustement de 82 M\$ au titre de ces actions ordinaires distribuées a été apporté aux bénéfices non répartis et le surplus d'apport a été réduit de 106 M\$.

EnCana a obtenu chaque année l'approbation réglementaire en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières lui conférant le droit d'acheter des actions ordinaires dans le cadre de six offres publiques consécutives de rachat dans le cours normal des activités. EnCana peut racheter pour annulation jusqu'à environ 75,1 millions d'actions ordinaires en vertu de l'offre renouvelée qui est entrée en vigueur le 13 novembre 2007 et qui prendra fin le 12 novembre 2008. En janvier 2008, EnCana a racheté environ 3,0 millions d'actions ordinaires aux termes de cette offre, pour une contrepartie totale de 191 M\$.

Options sur actions

EnCana s'est dotée de régimes de rémunération à base d'actions, qui permettent aux salariés et aux administrateurs d'acheter des actions ordinaires de la Société. Le prix d'exercice des options sur actions avoisine le cours du marché des actions ordinaires à la date d'émission des options. Les options sur actions attribuées aux termes du régime peuvent habituellement être exercées en totalité après trois ans et viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution. Les options sur actions attribuées aux termes des régimes de remplacement antérieurs de la société remplaçante ou de la société affiliée viennent à échéance au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Des droits alternatifs à la plus-value des actions (« DAPVA ») sont rattachés à toutes les options sur actions attribuées après le 31 décembre 2003 (voir la note 17).

Régime d'EnCana

Aux termes d'un régime d'options sur actions, certains salariés clés peuvent se voir attribuer des options sur actions ordinaires d'EnCana. Les options sur actions attribuées à compter du 4 novembre 1999 peuvent être exercées à raison de 30 % du nombre d'options attribuées après un an et d'un autre 30 % après deux ans. Les options sont pleinement exerçables après trois ans et elles viennent à échéance cinq ans après leur date d'attribution. Par ailleurs, pour ce qui est des options attribuées le 13 février 2007, un tiers des options sur actions attribuées étaient fonction des états de service et deux tiers du rendement. Les options sur actions liées au rendement ne peuvent être exercées que selon un coefficient d'acquisition établi en fonction du rendement d'EnCana par rapport à des mesures clés déterminées au préalable (voir la note 17).

Régime de remplacement de Canadien Pacifique Limitée

Dans le cadre de la réorganisation de Canadien Pacifique Limitée (« CPL »), ancienne société mère d'EnCana, survenue en 2001, les options sur actions de CPL ont été remplacées par des options sur actions attribuées par la Société conformément aux dispositions du régime d'options sur actions de CPL. Aux termes de ce régime, des options sur actions ordinaires de CPL étaient attribuées à certains salariés clés à un prix égal ou supérieur à leur valeur marchande à la date d'attribution. Les options viennent à échéance dix ans après la date d'attribution et elles peuvent toutes être exercées.

Régime à l'intention des administrateurs

Le 5 avril 2002, la Société a modifié le régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs. Aux termes du régime, les nouveaux administrateurs non salariés se sont vu attribuer un nombre initial de 15 000 options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société. Par la suite, chaque administrateur non salarié se voyait attribuer annuellement 7 500 options. La totalité de ces options, qui viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution, peuvent être exercées à l'assemblée générale qui suit la date d'attribution ou au premier anniversaire de l'attribution, selon la première de ces deux dates. Le 23 octobre 2003, l'émission d'options sur actions aux termes de ce régime a été abandonnée et la Société a mis fin au régime le 25 octobre 2005.

Les tableaux qui suivent résument l'information relative aux options sur actions ordinaires non assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions :

31 décembre	2007		2006		2005	
	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
En cours au début de l'exercice	11,8	23,17	20,7	23,36	36,2	23,15
Exercées	(8,3)	23,73	(8,6)	23,60	(14,9)	22,90
Éteintes	(0,1)	22,53	(0,3)	23,80	(0,6)	21,71
En cours à la fin de l'exercice	3,4	21,82	11,8	23,17	20,7	23,36
Exercables à la fin de l'exercice	3,4	21,82	11,8	23,17	16,8	23,21

31 décembre 2007	Options en cours			Options exercables	
	Nombre d'options en cours (en millions)	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Nombre d'options en cours (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
11,00 à 21,99	0,6	1,8	11,58	0,6	11,58
22,00 à 23,99	2,6	0,3	23,86	2,6	23,86
24,00 à 25,99	0,2	0,7	25,04	0,2	25,04
	3,4	0,6	21,82	3,4	21,82

Au 31 décembre 2007, 12,2 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission aux termes des régimes d'options sur actions (20,7 millions pour 2006; 29,3 millions pour 2005).

EnCana a inscrit dans l'état consolidé des résultats une charge de rémunération à base d'actions liées aux options attribuées en 2003 aux salariés et aux administrateurs selon la méthode de la juste valeur. Des droits alternatifs à la plus-value des actions sont rattachés à toutes les options émises après le 31 décembre 2003. Aucune charge de rémunération n'a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats à l'égard des options sur actions attribuées avant 2003.

La juste valeur de chacune des options attribuées est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black, Scholes et Merton et compte tenu des hypothèses moyennes pondérées suivantes quant aux attributions :

Exercice terminé le 31 décembre	2003
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées (en \$ CA)	6,11 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,87 %
Durée prévue (en années)	3,00
Volatilité prévue	0,33
Dividende annuel par action (en \$ CA par action ordinaire)	0,20 \$

Aux 31 décembre 2007 et 2006, le solde figurant dans le surplus d'apport avait trait aux programmes de rémunération à base d'actions.

NOTE 17. Régimes de rémunération

Le cas échéant, les montants présentés ci-après ont été retraités pour tenir compte de la division des actions ordinaires approuvée en avril 2005.

A) Régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre à ses salariés des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées procurant des prestations de retraite ainsi que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE »).

La Société est tenue de fournir une évaluation actuarielle de ses régimes de retraite aux autorités de réglementation provinciales tous les trois ans au moins. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de la Société est datée du 31 décembre 2005. La prochaine évaluation est requise au 31 décembre 2008.

Les tableaux qui suivent présentent certaines informations à l'égard des régimes à prestations déterminées et d'AAPE d'EnCana au 31 décembre 2007, établies en fonction des estimations actuarielles en date du 31 décembre 2007 :

Obligation au titre des prestations constituées

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2007	2006	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	308 \$	294 \$	45 \$	39 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8	9	8	7
Coût financier	16	15	3	2
Prestations versées	(17)	(18)	(1)	(1)
Perte actuarielle (gain)	(14)	7	(5)	(2)
Cotisations	1	1	-	-
Fluctuations des taux de change	55	-	3	-
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	357 \$	308 \$	53 \$	45 \$

Actifs des régimes

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2007	2006	2007	2006
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	304 \$	284 \$	- \$	- \$
Rendement réel des actifs des régimes	5	27	-	-
Cotisations de l'employeur	8	10	-	-
Cotisations des salariés	1	1	-	-
Prestations versées	(17)	(18)	-	-
Fluctuations des taux de change	54	-	-	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	355 \$	304 \$	- \$	- \$

Actif (passif) au titre des prestations constituées

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2007	2006	2007	2006
Situation de capitalisation – Excédent de l'obligation au titre des prestations de retraite sur les actifs des régimes	(2) \$	(4) \$	(53) \$	(45) \$
Montants non constatés :				
Perte actuarielle nette non amortie (gain)	59	54	(3)	2
Coût des services passés non amorti	6	7	1	1
Actif transitoire net	(3)	(6)	12	13
Actif (passif) au titre des prestations constituées	60 \$	51 \$	(43) \$	(29) \$

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2007	2006	2007	2006
Coût des prestations payées d'avance	60 \$	51 \$	- \$	- \$
Coût des prestations à payer	-	-	(43)	(29)
Montant net constaté	60 \$	51 \$	(43) \$	(29) \$

Les AAPE offerts par la Société sont immobilisés en fonction des besoins.

Les hypothèses moyennes pondérées retenues par la Société pour établir les obligations au titre des prestations sont les suivantes :

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2007	2006	2007	2006
Taux d'actualisation	5,25 %	5,00 %	5,50 %	5,375 %
Taux de croissance de la rémunération	4,28 %	4,30 %	5,77 %	5,65 %

Les hypothèses moyennes pondérées retenues par la Société pour établir la charge périodique sont les suivantes :

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2007	2006	2007	2006
Taux d'actualisation	5,00 %	5,00 %	5,38 %	5,25 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes :				
Régimes de retraite agréés	6,75 %	6,75 %	s.o.	s.o.
Régimes de retraite complémentaires	3,375 %	3,375 %	s.o.	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	4,34 %	4,50 %	5,77 %	5,65 %

La charge périodique au titre des avantages s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Coût des services rendus	8 \$	9 \$	6 \$	8 \$	7 \$	5 \$
Coût financier	16	15	14	3	2	2
Rendement réel des actifs des régimes	(5)	(27)	(29)	-	-	-
Perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées (gain)	(13)	6	29	-	-	-
Obligation						
Différence entre le montant réel et : le rendement prévu des actifs des régimes	(14)	11	15	-	-	-
le montant constaté du gain actuariel (de la perte)	17	-	(24)	-	-	-
Différence entre l'amortissement du coût des services passés et le montant réel des modifications apportées au régime	2	2	2	-	-	-
Amortissement de l'obligation transitoire	(3)	(3)	(3)	1	2	1
Charges au titre du régime à prestations déterminées	8 \$	13 \$	10 \$	12 \$	11 \$	8 \$
Charges au titre du régime à cotisations déterminées	34 \$	28 \$	22 \$	- \$	- \$	- \$
Charge nette au titre des régimes de retraite	42 \$	41 \$	32 \$	12 \$	11 \$	8 \$

La durée résiduelle moyenne de service des salariés en activité couverts par les régimes de retraite à prestations déterminées est de six ans. La durée résiduelle moyenne de service des salariés actifs couverts par les régimes d'AAPE est de 12 ans.

Les taux d'augmentation hypothétiques du coût des soins de santé s'établissent comme suit :

31 décembre	2007	2006
Taux d'augmentation du coût des soins de santé pour le prochain exercice	10,50 %	11,00 %
Taux vers lequel le taux d'augmentation tend progressivement	5,00 %	5,00 %
Exercice au cours duquel le taux d'augmentation devrait atteindre le taux auquel il est prévu qu'il demeurera	2016	2015

Les taux d'augmentation hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence sur les montants déclarés pour les autres régimes de retraite. Une variation de un point de pourcentage des taux tendancielles hypothétiques du coût des soins de santé aurait les effets suivants :

	Augmentation de un point de pourcentage	Diminution de un point de pourcentage
Incidence sur le total des coûts des services rendus et du coût financier	1 \$	(1) \$
Incidence sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	5 \$	(4) \$

La répartition des actifs des régimes de retraite de la Société s'établit comme suit :

Catégorie d'actif	Répartition cible en %		% des actifs du régime aux 31 décembre		Taux de rendement prévu à long terme
	Normal	Fourchette	2007	2006	
Actions canadiennes	35	25-45	39	39	
Actions étrangères	30	20-40	27	30	
Obligations	30	20-40	27	25	
Placements immobiliers et autres	5	0-20	7	6	
Total	100		100	100	6,75 %

Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est déterminé en fonction des taux de rendement historiques et projetés pour chacune des catégories d'actifs du portefeuille de placements des régimes. La politique en matière de répartition des actifs consiste à gérer la situation de capitalisation des régimes à un niveau de risque approprié, en tenant compte de la sécurité des actifs et de la volatilité possible du rendement sur le marché ainsi que de l'incidence connexe sur les exigences en matière de cotisations et la charge de retraite. Il est prévu que le rendement à long terme atteigne ou dépasse le rendement d'un indice repère composé constitué de placements passifs dans des indices boursiers pertinents. Le régime de retraite complémentaire est capitalisé par l'entremise d'une entente de rémunération relative à la retraite et est assujéti aux règlements applicables de l'Agence du revenu du Canada.

La répartition des actifs est assujéti à des exigences et à des limites en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change.

Les cotisations de la Société aux régimes de retraite sont fonction des résultats de l'évaluation actuarielle et de l'orientation donnée par le comité sur les retraites. Les cotisations des participants aux régimes de retraite et aux régimes d'AAPE se sont établies à 1 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 (1 M\$ pour 2006; 1 M\$ pour 2005).

Les paiements futurs estimatifs au titre des régimes de retraite et des régimes d'AAPE sont les suivants :

	Prestations de retraite	AAPE
2008	18 \$	2 \$
2009	19	2
2010	19	2
2011	20	3
2012	21	3
2013-2017	121	22
Total	218 \$	34 \$

B) Droits alternatifs à la plus-value des actions

Depuis le 31 décembre 2003, toutes les options visant l'achat d'actions ordinaires émises dans le cadre des régimes d'options sur actions décrits à la note 16 sont assorties d'un droit alternatif à la plus-value des actions (« DAPVA »). Aux termes du DAPVA, le porteur de l'option, plutôt que d'exercer l'option, a le droit de recevoir un paiement en espèces égal à l'excédent du cours des actions ordinaires d'EnCana au moment de l'exercice sur le prix d'exercice du droit. Les attributs des DAPVA, notamment en ce qui concerne l'acquisition et l'échéance sont les mêmes que ceux de l'option sur actions sous-jacente.

Les principaux renseignements relatifs aux DAPVA sont présentés dans le tableau suivant :

31 décembre	2007		2006	
	DAPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DAPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)				
En cours au début de l'exercice	17 276 191	44,99	8 403 967	38,41
Attribués	4 814 338	57,70	11 180 800	49,01
DPVA exercés	(2 020 357)	41,20	(700 418)	34,54
Options exercées	(12 235)	35,04	(32 948)	34,46
Éteints	(1 203 796)	50,02	(1 575 210)	43,21
En cours à la fin de l'exercice	18 854 141	50,49	17 276 191	44,99
Exercçables à la fin de l'exercice	5 267 550	43,18	1 971 467	38,31

31 décembre 2007	DAPVA en cours			Options exercçables assorties d'un DAPVA	
	Nombre de DAPVA	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DAPVA	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
20,00 à 29,99	346 843	1,35	27,54	346 843	27,54
30,00 à 39,99	4 254 009	2,12	38,20	2 266 281	38,16
40,00 à 49,99	8 278 327	3,10	48,15	2 187 192	48,08
50,00 à 59,99	4 961 922	4,03	56,02	406 584	55,26
60,00 à 79,99	1 013 040	4,39	64,32	60 650	63,00
	18 854 141	3,40	50,49	5 267 550	43,18

Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 225 M\$ relativement aux DAPVA en cours (52 M\$ pour 2006; 60 M\$ pour 2005).

C) Droits alternatifs à la plus-value d'actions basés sur le rendement

En 2007, EnCana a mis en place, aux termes du régime d'options sur actions des salariés existant, un régime en vertu duquel les salariés peuvent recevoir des droits alternatifs à la plus-value d'actions basés sur le rendement (« DAPVAR »). Aux termes de ce régime, les salariés ont le droit de recevoir un paiement en espèces égal à l'excédent du cours des actions ordinaires d'EnCana au moment de l'exercice sur le prix d'exercice du droit. Les attributs des DAPVAR, notamment en ce qui concerne l'acquisition et l'échéance, sont les mêmes que ceux de l'option sur actions sous-jacente. L'acquisition est aussi fonction de l'atteinte, par EnCana, des objectifs de rendement établis en fonction de mesures clés établies au préalable. Les DAPVAR qui ne sont pas acquis pendant la période d'acquisition sont éteints.

Les principaux renseignements relatifs aux DAPVAR sont présentés dans le tableau suivant :

31 décembre	2007	
	DAPVAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)		
En cours au début de l'exercice	-	-
Attribués	7 275 575	56,09
Éteints	(344 650)	56,09
En cours à la fin de l'exercice	6 930 925	56,09
Exercçables à la fin de l'exercice	-	-

31 décembre 2007	DAPVAR en cours			Options exerçables assorties d'un DAPVA	
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)	Nombre de DAPVAR	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DAPVAR	Prix d'exercice moyen pondéré
50,00 à 59,99	6 930 925	4,12	56,09	-	-

Au cours de l'exercice, EnCana a constaté une charge de rémunération de 21 M\$ (néant en 2006) au titre des DAPVAR en cours.

D) Droits différés à la valeur des actions

La Société s'est dotée d'un programme en vertu duquel les administrateurs et certains salariés clés reçoivent des droits différés à la valeur des actions (« DDVA ») dont la valeur est égale à celle d'une action ordinaire de la Société. Les DDVA attribués aux administrateurs sont acquis immédiatement. Les DDVA viennent à échéance le 15 décembre de l'année suivant le départ à la retraite ou le décès du salarié.

31 décembre	2007		2006	
	DDVA en cours	Prix moyen de l'action	DDVA en cours	Prix moyen de l'action
Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)				
En cours au début de l'exercice	866 577	29,56	836 561	26,81
Attribués aux administrateurs	79 168	57,02	70 000	56,71
Droits tenant lieu de dividendes	9 314	62,80	12 578	54,69
Exercés	(365 885)	29,56	(52 562)	27,92
En cours à la fin de l'exercice	589 174	33,78	866 577	29,56
Exerçables à la fin de l'exercice	589 174	33,78	866 577	29,56

Au cours de l'exercice 2007, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 14 M\$ relativement aux DDVA en cours (5 M\$ pour 2006; 16 M\$ pour 2005).

E) Droits à la valeur des actions liés au rendement

EnCana a mis en place un programme en vertu duquel les salariés se voient attribuer des droits à la valeur des actions liés au rendement (« DVAR ») qui leur permettent de recevoir, au moment de l'acquisition, une action ordinaire d'EnCana ou un paiement en trésorerie d'un montant équivalant à la valeur de une action ordinaire d'EnCana, selon les modalités du DVAR attribué. Les DVAR sont acquis après trois ans. Leur valeur finale est fonction du rendement d'EnCana mesuré sur une période de trois années civiles. Le rendement sera mesuré d'après le rendement total pour les actionnaires par rapport à celui d'un groupe fixe de référence du secteur nord-américain du pétrole et du gaz. Si le rendement d'EnCana est inférieur au niveau spécifié du groupe de référence, les droits attribués s'éteindront. Si le rendement d'EnCana est supérieur au niveau spécifié du groupe de référence, la valeur des DVAR sera déterminée en fonction du rang relatif d'EnCana, les paiements s'établissant entre une demie et deux fois le cours du marché des actions pour les DVAR attribués en 2004 et en 2005. Les paiements relatifs à ces DVAR seront effectués en actions ordinaires.

Les paiements relatifs aux DVAR attribués en 2003 ont été effectués en espèces, à hauteur de 75 % du nombre de DVAR attribués. Les paiements relatifs aux DVAR attribués en 2004 ont été effectués en actions ordinaires, à hauteur de 100 % du nombre de DVAR attribués.

Le tableau suivant résume l'information relative aux DVAR :

31 décembre	2007		2006	
	DVAR en cours	Prix moyen de l'action	DVAR en cours	Prix moyen de l'action
Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)				
En cours au début de l'exercice	4 766 329	31,24	5 443 997	30,65
Attribués	23 097	62,84	41 459	54,82
Versés	(2 937 491)	26,98	(239 794)	23,26
Éteints	(166 899)	34,38	(479 333)	31,35
En cours à la fin de l'exercice	1 685 036	38,79	4 766 329	31,24

Pour l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 43 M\$ relativement aux DVAR en cours (27 M\$ pour 2006; 91 M\$ pour 2005).

Au 31 décembre 2007, EnCana détenait en fiducie environ 2,6 millions d'actions ordinaires aux fins d'émission à l'acquisition des DVAR (5,5 M\$ pour 2006).

F) Droits à la plus-value des actions

EnCana a mis sur pied un programme dans le cadre duquel certains salariés se voient attribuer des droits à la plus-value des actions (« DPVA ») qui leur permettent de recevoir un paiement en espèces équivalant à l'excédent, à la date d'exercice de ces droits, du cours des actions ordinaires d'EnCana sur le prix d'exercice des droits. Les DPVA attribués viennent généralement à échéance cinq ans après la date d'attribution, à l'exception d'un nombre limité qui vient à échéance sept ans après cette date.

La Société n'a attribué aucun DPVA après 2002. Aucun DPVA n'était en cours au 31 décembre 2007.

Les principaux renseignements relatifs aux DPVA sont présentés dans le tableau suivant :

31 décembre	2007		2006	
	DPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)				
En cours au début de l'exercice	-	-	246 739	23,13
Exercés	-	-	(246 739)	23,13
Éteints	-	-	-	-
En cours à la fin de l'exercice	-	-	-	-
Exerçables à la fin de l'exercice	-	-	-	-
Droits libellés en dollars américains (en dollars US)				
En cours au début de l'exercice	2 088	14,21	319 511	14,33
Exercés	(2 088)	14,21	(317 423)	14,33
En cours à la fin de l'exercice	-	-	2 088	14,21
Exerçables à la fin de l'exercice	-	-	2 088	14,21

Pour l'exercice, la Société n'a comptabilisé aucun coût de rémunération relativement aux DPVA en cours (réduction de 1 M\$ des coûts de rémunération pour 2006; coûts de rémunération de 17 M\$ pour 2005).

NOTE 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Afin de gérer la volatilité du prix des marchandises, EnCana a conclu divers contrats d'instruments financiers et contrats physiques. Les renseignements qui suivent présentent toutes les positions relatives aux instruments financiers.

Le tableau suivant présente les gains et les pertes réalisés et latents sur les activités de gestion des risques :

Exercices terminés les 31 décembre	Gain réalisé (perte)		
	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	1 601 \$	393 \$	(684) \$
Charges d'exploitation et autres charges	3	5	31
Gain (perte) lié à la gestion des risques, activités poursuivies	1 604	398	(653)
Gain (perte) lié à la gestion des risques, activités abandonnées	-	12	(155)
	1 604 \$	410 \$	(808) \$

Exercices terminés les 31 décembre	Gain latent (perte)		
	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	(1 239) \$	2 050 \$	(466) \$
Charges d'exploitation et autres charges	4	10	(3)
Gain (perte) lié à la gestion des risques, activités poursuivies	(1 235)	2 060	(469)
Gain (perte) lié à la gestion des risques, activités abandonnées	-	20	50
	(1 235) \$	2 080 \$	(419) \$

Juste valeur des positions de gestion des risques en cours

Le tableau qui suit présente un rapprochement de la variation des montants latents entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007 :

	Juste valeur de marché	Total des gains (pertes) latents
Juste valeur des contrats au début de l'exercice	1 416 \$	
Variation de la juste valeur des contrats en cours au début de l'exercice et des contrats entrés en vigueur durant 2007	353	353 \$
Juste valeur des contrats en cours au moment de la transition échus durant 2007	-	16
Gains de change sur des contrats libellés en dollars canadiens	2	-
Juste valeur des contrats réalisée durant 2007	(1 604)	(1 604)
Juste valeur des contrats à la fin de l'exercice	167 \$	(1 235) \$

Au 31 décembre 2007, les montants constatés au titre de la gestion des risques dans le bilan consolidé s'établissent comme suit :

31 décembre	2007	2006
Gestion des risques		
Actif à court terme	385 \$	1 403 \$
Actif à long terme	18	133
Passif à court terme	207	14
Passif à long terme	29	2
Actif net lié à la gestion des risques	167 \$	1 520 \$

Positions à la juste valeur non dénouées

Le tableau suivant présente un résumé de toutes les positions sur instruments financiers non dénouées à la juste valeur estimative :

31 décembre	Note	2007	2006
Risque lié au prix des marchandises	A		
Gaz naturel		346 \$	1 431 \$
Pétrole brut		(199)	74
Électricité		19	13
Risque de taux d'intérêt	B	2	4
Dérivés de crédit	C	(1)	(2)
Total des positions à la juste valeur		167 \$	1 520 \$

A) Risque lié au prix des marchandises

Gaz naturel

Au 31 décembre 2007, les activités de gestion des risques liés au gaz naturel de la Société au moyen de contrats financiers enregistraient un gain latent et une position à la juste valeur de 346 M\$. Les contrats s'établissaient comme suit :

	Volume de référence (Mpi ³ par jour)	Échéance	Prix moyen	Juste valeur de marché
Contrats de vente				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe sur la NYMEX	1 583	2008	8,21 \$ US /Mpi ³	303 \$
Contrats sur base				
Canada	191	2008	(0,78) \$ US /Mpi ³	1
États-Unis	1 049	2008	(1,02) \$ US /Mpi ³	65
Canada et États-Unis*		2009-2011	\$ US /Mpi ³	(23)
Total de la juste valeur des positions				346 \$

*EnCana a conclu des swaps pour se protéger contre l'amplitude accrue des écarts entre le prix du gaz naturel dans les zones de production, notamment le Canada, les Rocheuses et le Texas aux États-Unis, et aux divers points de vente. Les prix de ces swaps de référence sont établis à partir des prix fixes et des prix de référence exprimés en pourcentage du prix à la NYMEX.

Pétrole brut

Au 31 décembre 2007, les activités de gestion des risques liés au pétrole brut de la Société au moyen de contrats financiers enregistraient une perte latente de 199 M\$ et une position à la juste valeur de marché de (199) M\$. Les contrats s'établissaient comme suit :

	Volume de référence (barils par jour)	Échéance		Prix moyen	Juste valeur de marché
Contrats de vente					
Contrats à prix fixe					
Prix fixe sur la NYMEX	23 000	2008	70,13	\$ US/b	(188) \$
					(188)
Autres positions sur instruments financiers ¹⁾					(11)
Total de la juste valeur des positions					(199) \$

1) Les autres positions sur instruments financiers font partie des activités courantes quotidiennes de gestion de la production de la Société.

Électricité

La Société a conclu deux contrats d'instruments dérivés libellés en dollars canadiens pour gérer les coûts de sa consommation d'électricité. Ces contrats d'une durée de 11 ans sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Au 31 décembre 2007, le gain latent et la position à la juste valeur de marché au titre de ces contrats s'élevaient à 19 M\$.

B) Risque de taux d'intérêt

La Société a conclu divers contrats d'instruments dérivés pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt sur les instruments d'emprunt. L'incidence de ces opérations est décrite à la note 7.

Les gains latents sur les instruments financiers en cours s'établissent comme suit :

31 décembre	Gains latents	
	2007	2006
Billet à moyen terme à 5,80 % échéant le 2 juin 2008	2 \$	4 \$

Au 31 décembre 2007, une variation de un pour cent des taux d'intérêt sur la dette à taux variable se traduisait par une hausse ou une baisse du bénéfice net de 14 M\$ (11 M\$ pour 2006; 10 M\$ pour 2005).

C) Risque de crédit

Une très grande partie des comptes débiteurs de la Société est composée de créances sur des clients du secteur du pétrole et du gaz et est exposée aux risques de crédit normaux du secteur. Le conseil d'administration a approuvé des politiques en matière de crédit qui régissent son portefeuille de créances. De plus, des procédures sont en place pour assurer le respect de ces politiques.

En ce qui concerne les contreparties aux instruments financiers, la Société atténue partiellement le risque de crédit s'y rattachant en ne concluant des opérations qu'avec des contreparties ayant une notation de première qualité ou en imposant un règlement net, le cas échéant. Au 31 décembre 2007, EnCana avait conclu des contrats avec une contrepartie dont le règlement net par la contrepartie, pris individuellement, représente plus de 10 % de la juste valeur des contrats en vigueur sur instruments financiers dans le cours.

Tous les contrats de change sont conclus avec d'importantes institutions financières au Canada et aux États-Unis ou avec des contreparties ayant une notation de première qualité.

D) Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En raison de l'échéance à court terme de ces instruments, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs ont une juste valeur qui se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur estimative des emprunts à long terme a été établie en fonction des renseignements sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles, ou en actualisant les versements futurs d'intérêts et de capital selon les taux d'intérêt estimatifs qui s'appliqueraient à la Société à la fin de l'exercice.

L'effet à recevoir et l'effet à payer liés à l'apport à la coentreprise ont une juste valeur qui se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature particulière de ces instruments relativement à l'établissement de la coentreprise d'activités pétrolières intégrées. Voir la note 10 pour de plus amples informations concernant ces effets.

31 décembre	2007		2006	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers*				
Détenus à des fins de transaction :				
Trésorerie et équivalents	553 \$	553 \$	402 \$	402 \$
Prêts et créances :				
Comptes débiteurs et produits à recevoir	2 381	2 381	1 721	1 721
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise, y compris la partie à court terme	3 444	3 444	-	-
Passifs financiers*				
Autres passifs financiers :				
Comptes créditeurs et charges à payer	3 982 \$	3 982 \$	2 494 \$	2 494 \$
Dette à long terme, y compris la partie à court terme	9 543	9 763	6 834	6 965
Effet à payer lié à l'apport à la coentreprise, y compris la partie à court terme	3 451	3 451	-	-

* Des informations sur les actifs et les passifs liés à la gestion des risques, qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, ont déjà été fournies dans la présente note.

NOTE 19. Renseignements supplémentaires

A) Montants par action

Le tableau qui suit résume le nombre d'actions ordinaires ayant servi à calculer le bénéfice net par action ordinaire :

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ayant servi au calcul des montants de base	756,8	819,9	868,3
Incidence des options sur actions et des autres titres dilutifs	7,8	16,6	20,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ayant servi au calcul des montants dilués	764,6	836,5	889,2

L'information concernant les actions ordinaires et les options sur actions a été retraitée pour tenir compte de la division des actions ordinaires approuvée en avril 2005.

B) Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie des activités poursuivies

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Activités d'exploitation			
Comptes débiteurs et produits à recevoir	33 \$	3 128 \$	(146) \$
Stocks	42	(75)	(34)
Comptes créditeurs et charges à payer	(78)	(260)	654
Impôts sur les bénéfices à payer	(5)	550	23
	(8) \$	3 343 \$	497 \$
Activités d'investissement			
Comptes créditeurs et charges à payer	86 \$	19 \$	330 \$

C) Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (activités poursuivies)

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Intérêts versés	422 \$	341 \$	522 \$
Impôts sur les bénéfices versés	1 423 \$	450 \$	1 096 \$

NOTE 20. Engagements et éventualités

Engagements

31 décembre 2007	2008	2009	2010	2011	2012	Par la suite	Total
Transport par pipelines	527 \$	479 \$	454 \$	483 \$	419 \$	2 222 \$	4 584 \$
Achats de biens et services	404	240	147	144	108	621	1 664
Achats de produits	24	24	24	23	-	98	193
Contrats de location-exploitation*	70	74	78	210	209	3 402	4 043
Engagements relatifs à des dépenses en immobilisations	54	10	3	130	3	39	239
Autres engagements à long terme	18	10	6	3	-	1	38
Total	1 097 \$	837 \$	712 \$	993 \$	739 \$	6 383 \$	10 761 \$
Ventes de produits	51 \$	47 \$	49 \$	51 \$	55 \$	244 \$	497 \$

*Les contrats de location-exploitation comprennent des contrats de location visant des immeubles, notamment The Bow (voir la note 4).

De plus, la Société a conclu des engagements liés à son programme de gestion des risques (voir la note 18).

Éventualités

Actions en justice

La Société est partie à diverses actions en justice dans le cours normal de ses activités, et elle estime avoir constitué une provision suffisante à cet égard.

Activités de courtage d'énergie abandonnées

Pendant la période écoulée entre 2003 et 2005, EnCana et sa filiale de commercialisation américaine en propriété exclusive indirecte, WD Energy Services Inc. (« WD »), ainsi que d'autres sociétés du secteur de l'énergie ont été nommées parties défenderesses dans plusieurs actions en justice relativement à des ventes de gaz naturel de 1999 à 2002 (dont certaines sont des recours collectifs). Les poursuites contiennent des allégations selon lesquelles les défenderesses auraient participé à un complot avec des concurrents non nommés sur le marché du gaz naturel de la Californie en violation des lois antitrust et des lois sur la concurrence déloyale des États-Unis et de la Californie.

Sans admettre une quelconque responsabilité dans les poursuites, WD a convenu de verser 20,5 M\$ pour régler les recours collectifs intentés devant les tribunaux de la Californie. WD a aussi convenu de verser 2,4 M\$ pour régler le recours collectif porté devant la cour de district des États-Unis. Par ailleurs, sans admettre une quelconque responsabilité dans cette affaire, WD a convenu de verser 20 M\$ en règlement du recours déposé par la Commodity Futures Trading Commission (« CFTC ») des États-Unis, et 8,2 M\$ en règlement des recours collectifs regroupés déposés devant les tribunaux de New York, dont il a déjà été fait mention.

Les autres actions en justice ont été intentées par des particuliers, dont E. & J. Gallo Winery (« Gallo »). Dans sa plainte, Gallo réclame des dommages-intérêts de plus de 30 M\$. Aucun montant de dommages n'est précisé dans les autres poursuites restantes. Les montants de dommages-intérêts réclamés pourraient tripler en vertu des lois de la Californie.

La Société et WD comptent opposer une défense vigoureuse aux réclamations restantes; la Société ne peut toutefois pas prévoir le dénouement de ces poursuites ou de toute poursuite future à son encontre, ni prévoir si elles aboutiront au versement de dommages-intérêts qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou si d'autres poursuites découleront de ces allégations.

Mise hors service d'immobilisations

EnCana est responsable de la mise hors service d'immobilisations liées à ses biens pétroliers et gaziers et à ses installations du secteur des activités médianes à la fin de leur durée de vie utile. La Société a constaté un passif de 1 458 M\$ en se fondant sur les lois en vigueur et les coûts estimatifs. Les coûts réels pourraient différer des coûts estimatifs en raison de modifications des lois et de variations des coûts.

Questions d'ordre fiscal

Les activités de la Société sont complexes. De plus, les interprétations, les règlements et les lois fiscales dans les diverses administrations dans lesquelles la Société exerce ses activités changent continuellement. En conséquence, certaines questions d'ordre fiscal sont généralement à l'étude. La Société estime que la provision constituée à l'égard des impôts est suffisante.

NOTE 21. Événements postérieurs à la date du bilan

Le 18 janvier 2008, EnCana a réalisé au Canada un appel public à l'épargne visant des billets à moyen terme non garantis de premier rang pour un capital totalisant 750 M\$ CA. Les billets portent intérêt à un taux nominal de 5,80 % et ont pour échéance le 18 janvier 2018. Le produit net du placement a été affecté au remboursement d'une partie de l'encours de la dette bancaire et des billets de trésorerie d'EnCana.

NOTE 22. Principes comptables généralement reconnus des États-Unis et présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») qui, pour l'essentiel, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »). Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrites dans la présente note.

Rapprochement du bénéfice net établi selon les PCGR du Canada et du bénéfice net établi selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	Note	2007	2006	2005
Bénéfice net, selon les PCGR du Canada		3 959 \$	5 652 \$	3 426 \$
Déduire :				
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, selon les PCGR du Canada		75	601	597
Bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR du Canada		3 884	5 051	2 829
Augmentation (diminution) du bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis :				
Produits, déduction faite des redevances	A	(15)	179	(217)
Exploitation	A, D ii)	3	(15)	1
Amortissement et épuisement	B, D ii)	86	95	55
Administration	D ii)	1	(8)	-
Intérêts, montant net	A	(2)	(15)	(16)
Rémunération à base d'actions liée aux options sur actions	C	(5)	-	(12)
Charge d'impôts sur les bénéfices	E	(204)	(80)	59
Bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		3 748	5 207	2 699
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		75	644	553
Bénéfice net avant changements de méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis		3 823	5 851	3 252
Incidence cumulative des changements de méthodes comptables, déduction faite des impôts	D ii)	-	(15)	-
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		3 823 \$	5 836 \$	3 252 \$
Résultat par action ordinaire avant changements de méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		5,05 \$	7,14 \$	3,75 \$
Dilué		5,00 \$	6,99 \$	3,66 \$
Résultat par action ordinaire compte tenu de l'incidence cumulative des changements de méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		5,05 \$	7,12 \$	3,75 \$
Dilué		5,00 \$	6,98 \$	3,66 \$

État consolidé des résultats selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	Note	2007	2006	2005
Produits, déduction faite des redevances	A	21 431 \$	16 578 \$	14 356 \$
Charges				
Taxe à la production et impôts miniers		291	349	453
Transport et vente		1 010	1 070	845
Exploitation	A, D ii)	2 275	1 670	1 437
Produits achetés		8 583	2 862	4 159
Amortissement et épuisement	B, D ii)	3 730	3 017	2 714
Administration	D ii)	383	279	268
Intérêts, montant net	A	430	411	540
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		64	50	37
(Gain) perte de change, montant net		(164)	14	(24)
Rémunération à base d'actions, options	C	5	-	27
(Gain) à la cession de participations		(65)	(323)	-
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices		4 889	7 179	3 900
Charge d'impôts sur les bénéfices	E	1 141	1 972	1 201
Bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		3 748	5 207	2 699
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		75	644	553
Bénéfice net avant changements de méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis		3 823	5 851	3 252
Incidence cumulative des changements de méthodes comptables, déduction faite des impôts	D ii)	-	(15)	-
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		3 823 \$	5 836 \$	3 252 \$
Résultat tiré des activités poursuivies par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		4,95 \$	6,35 \$	3,11 \$
Dilué		4,90 \$	6,22 \$	3,04 \$
Résultat tiré des activités abandonnées par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		0,10 \$	0,79 \$	0,64 \$
Dilué		0,10 \$	0,77 \$	0,62 \$
Résultat par action ordinaire avant changements des méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		5,05 \$	7,14 \$	3,75 \$
Dilué		5,00 \$	6,99 \$	3,66 \$
Résultat par action ordinaire compte tenu de l'incidence cumulative des changements de méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		5,05 \$	7,12 \$	3,75 \$
Dilué		5,00 \$	6,98 \$	3,66 \$

État consolidé du résultat étendu, selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	Note	2007	2006	2005
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		3 823 \$	5 836 \$	3 252 \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	A, F	-	4	-
Écart de conversion	B, F, D ii)	1 707	(224)	573
Régimes de rémunération	F	1	-	-
Résultat étendu		5 531 \$	5 616 \$	3 825 \$

État consolidé du cumul des autres éléments du résultat étendu, selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	Note	2007	2006	2005
Solde au début de l'exercice		1 330 \$	1 598 \$	1 025 \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	A, F	-	4	-
Écart de conversion	B, F	1 707	(224)	573
Régimes de rémunération	D i), F	1	(48)	-
Solde à la fin de l'exercice		3 038 \$	1 330 \$	1 598 \$

État consolidé des bénéfices non répartis, selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	11 374 \$	9 327 \$	7 955 \$
Bénéfice net	3 823	5 836	3 252
Dividendes sur actions ordinaires	(603)	(304)	(238)
Charges au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(1 618)	(3 485)	(1 642)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	12 976 \$	11 374 \$	9 327 \$

Bilan consolidé condensé

31 décembre		2007		2006	
	Note	Déjà établi	PCGR des États-Unis	Déjà établi	PCGR des États-Unis
Actif					
Actif à court terme	D i)	4 444 \$	4 446 \$	3 702 \$	3 703 \$
Immobilisations corporelles (compte tenu de biens non prouvés de 3 509 \$ et de 2 668 \$ aux 31 décembre 2007 et 2006, respectivement)	B, D ii)	59 821	59 729	45 577	45 496
Amortissement et épuisement cumulés		(23 956)	(23 669)	(17 364)	(17 197)
Immobilisations corporelles, montant net (capitalisation du coût entier en ce qui concerne les activités pétrolières et gazières)		35 865	36 060	28 213	28 299
Placements et autres actifs	D i)	607	557	533	488
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise		3 147	3 147	-	-
Gestion des risques		18	18	133	133
Écart d'acquisition		2 893	2 893	2 525	2 525
		46 974 \$	47 121 \$	35 106 \$	35 148 \$
Passif et capitaux propres					
Passif à court terme	A, D i), ii), E	6 330 \$	6 574 \$	3 691 \$	3 742 \$
Dette à long terme		8 840	8 840	6 577	6 577
Autres passifs	A, D i) ii)	242	277	79	106
Effet à payer lié à l'apport à la coentreprise		3 163	3 163	-	-
Gestion des risques		29	29	2	2
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		1 458	1 458	1 051	1 051
Impôts sur les bénéfices futurs	E	6 208	6 172	6 240	6 189
		26 270	26 513	17 640	17 667
Capital-actions	C				
Actions ordinaires, sans valeur nominale En circulation : 2007 – 750,2 millions d'actions 2006 – 777,9 millions d'actions		4 479	4 514	4 587	4 617
Surplus d'apport		80	80	160	160
Bénéfices non répartis		13 082	12 976	11 344	11 374
Cumul des autres éléments du résultat étendu	F	3 063	3 038	1 375	1 330
		20 704	20 608	17 466	17 481
		46 974 \$	47 121 \$	35 106 \$	35 148 \$

États consolidés condensés des flux de trésorerie selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Activités d'exploitation			
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	3 748 \$	5 207 \$	2 699 \$
Amortissement et épuisement	3 730	3 017	2 714
Impôts sur les bénéfices futurs	(592)	1 030	(4)
Perte (gain) latente sur la gestion des risques	1 251	(2 229)	668
Perte (gain) de change latente	41	-	(126)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	64	50	37
(Gain) à la cession de participations	(65)	(323)	-
Autres	97	242	250
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	118	464
Variation nette des autres actifs et passifs	(16)	138	(281)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies	(8)	3 343	497
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités abandonnées	-	(2 669)	(187)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	8 250 \$	7 924 \$	6 731 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 175) \$	(3 333) \$	(3 942) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(119) \$	(4 294) \$	(3 275) \$

Notes :

A) Instruments dérivés et opérations de couverture

Le 1^{er} janvier 2004, la Société a adopté, selon les PCGR du Canada, le CPN-128, « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture », aux termes duquel les dérivés qui ne sont pas désignés comme couverture doivent être comptabilisés à la juste valeur dans le bilan comme actif ou passif. Les variations de la juste valeur des dérivés sont portées aux résultats de la période pendant laquelle elles se produisent. Selon les dispositions transitoires, tout gain ou perte découlant de l'application initiale est reporté et comptabilisé en résultat lorsqu'il est réalisé. À l'heure actuelle, la direction n'a désigné aucun instrument financier comme couverture.

L'adoption du CPN-128, le 1^{er} janvier 2004, a donné lieu à la constatation d'une perte reportée de 235 M\$ qui sera comptabilisée en résultat à mesure qu'elle se réalisera. Au 31 décembre 2007, selon les PCGR du Canada, le solde transitoire résiduel a été intégralement porté au bénéfice net, ce qui s'est traduit par une diminution de 15 M\$ des produits et par une augmentation de 1 M\$ des intérêts.

Le 1^{er} janvier 2001, la Société a adopté le Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») 133 aux fins de la présentation selon les PCGR des États-Unis. Le SFAS 133 exige que tous les instruments dérivés soient inscrits à la juste valeur dans le bilan comme actif ou passif. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont portées aux résultats de la période pendant laquelle elles se produisent, à moins que la Société ne satisfasse à des critères précis en matière de comptabilité de couverture. À l'heure actuelle, la direction n'a désigné aucun instrument financier comme couverture aux fins de la présentation selon les PCGR des États-Unis en vertu du SFAS 133.

Le gain réalisé et latent (perte) sur les instruments dérivés se rapporte aux éléments suivants :

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Prix des marchandises (produits, déduction faite des redevances)	(1 249) \$	2 327 \$	(703) \$
Swaps de taux d'intérêt et de devises (intérêts, montant net)	(2)	(11)	(9)
Total des gains latents (pertes)	(1 251) \$	2 316 \$	(712) \$
Montant attribué aux activités poursuivies	(1 251) \$	2 229	(668)
Montant attribué aux activités abandonnées	-	87	(44)
	(1 251) \$	2 316 \$	(712) \$

Au 31 décembre 2007, la direction estimait qu'un montant de 3,0 M\$ (2,0 M\$, déduction faite des impôts) du solde transitoire résiduel découlant de l'adoption du SFAS 133, inscrit alors dans les autres éléments du résultat étendu, sera reclassé au cours des 12 prochains mois dans le bénéfice net.

B) Capitalisation du coût entier

Pour ce qui concerne les activités liées au pétrole et au gaz naturel, la méthode de la capitalisation du coût entier selon les PCGR du Canada et celle selon les PCGR des États-Unis diffèrent à l'égard de ce qui suit. En vertu des PCGR des États-Unis, un test de dépréciation (plafonnement du coût entier) est mis en œuvre afin de s'assurer que les coûts immobilisés non amortis de chaque centre de coûts ne dépassent pas la valeur actualisée, calculée à un taux d'actualisation de 10 %, du montant net des produits d'exploitation estimatifs futurs non indexés provenant des réserves prouvées, plus les coûts afférents aux biens non prouvés et non dépréciés, moins les frais futurs de mise en valeur et de production connexes et les impôts applicables. Selon les PCGR des États-Unis, l'amortissement pour épuisement est calculé en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide de prix constants. Selon les PCGR du Canada, un test de dépréciation similaire est mis en œuvre, sauf que les flux de trésorerie provenant des réserves prouvées ne sont pas actualisés et que des prix prévus sont utilisés pour déterminer s'il y a dépréciation ou non. Toute perte de valeur est évaluée en fonction de la juste valeur des réserves prouvées et probables. Selon les PCGR du Canada, l'amortissement pour épuisement est calculé en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et des coûts futurs estimatifs. Les ajustements au titre des PCGR des États-Unis se traduisent par une diminution de 85,4 M\$ de l'amortissement et épuisement et par une augmentation de 2,9 M\$ de l'écart de conversion (diminution de 97 M\$ au titre de l'amortissement et diminution de 1,2 M\$ au titre de l'écart de conversion pour 2006; diminution de 54,8 M\$ au titre de l'amortissement et augmentation de 1 M\$ au titre de l'écart de conversion pour 2005).

Pour déterminer le bénéfice net consolidé selon les PCGR des États-Unis, la Société a comptabilisé, en 2001 et pour certains exercices antérieurs, un amortissement pour épuisement supplémentaire par suite de l'application du critère du plafonnement du coût entier. Selon le critère du plafonnement du coût prescrit par les PCGR du Canada, un amortissement pour épuisement supplémentaire n'était pas requis. En conséquence, les coûts immobilisés non amortis assujettis à l'amortissement pour épuisement sont moins importants selon les PCGR des États-Unis.

C) Rémunération à base d'actions – restructuration de CPL

En vertu des PCGR du Canada, des coûts de rémunération ont été constatés dans les états financiers au titre des options sur actions attribuées aux salariés et aux administrateurs en 2003. L'incidence de la rémunération à base d'actions sur les états financiers établie selon les PCGR du Canada, qui serait d'un même montant selon les PCGR des États-Unis, est présentée à la note 16.

En vertu des dispositions de l'interprétation No. 44 du Financial Accounting Standards Board (« FASB »), « Accounting for Certain Transactions Involving Stock Compensation », une charge de rémunération doit être comptabilisée si la valeur intrinsèque des options sur actions n'est pas exactement la même immédiatement avant et après une restructuration du capital-actions. Dans le cadre de la réorganisation

de Canadien Pacifique Limitée (« CPL »), la Société a procédé à une restructuration du capital-actions. Par suite de cette réorganisation, les options sur actions de CPL ont été remplacées par des options sur actions attribuées par EnCana, comme il est décrit à la note 16. Par suite de cette opération, les options de remplacement avaient une valeur intrinsèque différente avant et après la restructuration. Les PCGR du Canada n'exigent pas que ces options soient réévaluées.

D) Régimes de rémunération

i) Régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Société a adopté, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 158, « Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Postretirement Plans, an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106, and 132(R) ». Selon le SFAS 158, EnCana est tenue de constater au bilan la surcapitalisation ou la sous-capitalisation des régimes à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi en tant qu'actif ou passif. La Société est aussi tenue d'intégrer les changements de la capitalisation dans les autres éléments du résultat étendu. Selon les PCGR du Canada, la Société n'est pas tenue d'inscrire la capitalisation de ces régimes au bilan.

ii) Droits alternatifs à la plus-value des actions (« DAPVA ») et droits différés à la valeur des actions (« DDVA »)

En application des PCGR du Canada, les obligations au titre des régimes de rémunération à base d'actions fondés sur des passifs sont comptabilisés selon la méthode de la valeur intrinsèque. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Société a adopté, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 123(R), « Share-Based Payment », en utilisant la méthode prospective modifiée. Le SFAS 123(R) ne permet pas l'utilisation de la méthode de la valeur intrinsèque pour la comptabilisation des régimes de rémunération à base d'actions fondés sur des passifs. Ces régimes, y compris les droits alternatifs à la plus-value des actions (DAPVA) et les droits différés à la valeur des actions (« DDVA »), doivent désormais être réévalués à la juste valeur à chaque date de fin d'exercice jusqu'à la date de règlement.

Dans la mesure où la charge de rémunération porte sur des salariés directement associés aux activités de découverte et de mise en valeur du gaz naturel et du pétrole brut, elle est inscrite à l'actif au titre des immobilisations corporelles. Les montants qui ne sont pas inscrits à l'actif sont comptabilisés au titre des frais d'administration ou des charges d'exploitation. En conséquence :

- Les immobilisations, en montant net, ont diminué de 8,4 M\$ (augmentation de 22,8 M\$ pour 2006)
- Le passif à court terme a diminué de 10,8 M\$ (augmentation de 45,2 M\$ pour 2006)
- Les autres passifs ont diminué de 2,8 M\$ (augmentation de 0,4 M\$ pour 2006)
- Les autres éléments du résultat étendu ont augmenté de 0,5 M\$ (augmentation de 1,1 M\$ pour 2006)
- Les charges d'exploitation ont diminué de 3,3 M\$ (augmentation de 13,9 M\$ pour 2006)
- Les frais d'administration ont diminué de 0,5 M\$ (augmentation de 7,7 M\$ pour 2006)
- L'amortissement et épuisement a diminué de 0,9 M\$ (augmentation de 2,3 M\$ pour 2006)

Comme la Société a adopté le SFAS 123(R) en utilisant la méthode prospective modifiée, les données des exercices antérieurs n'ont pas été retraitées, conformément aux dispositions de la norme.

Selon le SFAS 123(R), en vertu de la méthode prospective modifiée, l'incidence cumulative d'un changement de méthode comptable doit être présenté dans l'état consolidé des résultats de l'exercice considéré. L'incidence cumulative, après impôts, de l'adoption du SFAS 123(R) au 1^{er} janvier 2006 est une perte de 15 M\$.

E) Impôts sur les bénéfices

Selon les PCGR des États-Unis, les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs sont calculés au moyen des taux d'imposition en vigueur, alors que les PCGR du Canada prévoient l'utilisation de taux d'imposition pratiquement en vigueur. En 2007, une modification de la loi de l'impôt au Canada a été pratiquement mise en vigueur aux fins des PCGR du Canada. Toutefois, cette modification n'était pas considérée comme étant en vigueur au 31 décembre 2007 selon les PCGR des États-Unis. Cette différence se traduit par une augmentation de 179 M\$ de la charge d'impôts sur les bénéfices selon les PCGR des États-Unis (néant pour 2006; néant pour 2005).

Les autres différences sont attribuables aux ajustements des impôts futurs inclus dans le tableau du rapprochement du bénéfice net établi selon les PCGR du Canada et du bénéfice net établi selon les PCGR des États-Unis et dans le bilan consolidé condensé, qui tiennent compte aussi de l'incidence des différences de taux mentionnées ci-dessus, le cas échéant, et de l'incidence fiscale des autres éléments de rapprochement.

Le tableau suivant illustre le rapprochement entre le taux d'imposition réglementaire en vigueur et le taux d'imposition effectif :

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices, selon les PCGR des États-Unis	4 889 \$	7 179 \$	3 900 \$
Taux réglementaire au Canada	32,3 %	34,7 %	37,9 %
Impôts sur les bénéfices prévus	1 579	2 491	1 478
Incidence des éléments suivants sur les impôts :			
Paiements à la Couronne non déductibles au Canada	-	97	207
Déduction relative aux ressources au Canada	-	(16)	(202)
Écarts avec les taux réglementaires et autres écarts de taux	76	(98)	(235)
Incidence des réductions des taux d'imposition	(301)	(457)	-
Quote-part du bénéfice non imposable de la coentreprise d'activités en aval	(70)	-	-
Gains en capital non imposables	(124)	(1)	(24)
Valeurs fiscales conservées après cessions de participations	-	-	(68)
Impôts des grandes sociétés	-	-	25
Autres	(19)	(44)	20
Impôts sur les bénéfices selon les PCGR des États-Unis	1 141 \$	1 972 \$	1 201 \$
Taux d'imposition effectif	23,3 %	27,5 %	30,7 %

Le montant net des passifs d'impôts reportés s'établit comme suit :

31 décembre	2007	2006
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles, en excédent des valeurs fiscales	5 340 \$	4 632 \$
Écarts temporaires liés à la société de personnes	961	1 251
Autres	-	317
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital et pertes d'exploitation nettes reportées en avant	(6)	(11)
Autres	(123)	-
Passifs d'impôts futurs, montant net	6 172 \$	6 189 \$

F) Autres éléments du résultat étendu

Les PCGR des États-Unis exigent la présentation, à titre d'autre élément du résultat étendu, de toute variation des capitaux propres qui résulte d'opérations ou d'autres faits n'émanant pas des propriétaires au cours de la période. Les autres éléments du résultat étendu découlent des ajustements transitoires qui ont résulté de l'adoption du SFAS 133, le 1^{er} janvier 2001. Au 31 décembre 2007, le cumul des autres éléments du résultat étendu lié à ces éléments consistait en une perte de 2 M\$, déduction faite des impôts.

Au 31 décembre 2006, le cumul des autres éléments du résultat étendu lié à l'adoption du SFAS 158 consistait en une perte de 48 M\$, déduction faite des impôts. Au 31 décembre 2007, les autres éléments du résultat étendu découlant de l'adoption du SFAS 158, comme il a été mentionné en D i), a consisté en un gain de 1,2 M\$, déduction faite des impôts.

L'écart de conversion tient compte de l'incidence du cumul des différences avec les PCGR des États-Unis.

G) Coentreprise avec ConocoPhillips

Selon les PCGR du Canada, le secteur des activités pétrolières intégrées est consolidé par intégration proportionnelle. Ce secteur représente la coentreprise avec ConocoPhillips. Selon les PCGR des États-Unis, les activités de raffinage en aval comprises dans ce secteur doivent être comptabilisées à la valeur de consolidation. La comptabilisation à la valeur de consolidation des activités de raffinage en aval n'a aucune incidence sur le bénéfice net ou les bénéfices non répartis d'EnCana. Conformément aux exigences, les informations qui suivent sont fournies pour les activités de raffinage en aval de la coentreprise.

État des résultats	
Exercice terminé le 31 décembre	2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation (voir la note 4)	1 074 \$
Amortissement et épuisement	(159)
Autres	(5)
Bénéfice net	910 \$

Bilan	
31 décembre	2007
Actif à court terme	1 172 \$
Actif à long terme	3 851
Passif à court terme	644
Passif à long terme	21

État des flux de trésorerie	
Exercice terminé le 31 décembre	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	885 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(322)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-

H) État consolidé des flux de trésorerie

Certains éléments présentés comme activités d'investissement ou de financement en vertu des PCGR du Canada doivent être présentés à titre d'activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis. Les impôts exigibles sur la vente d'actifs, présentés au titre des activités d'investissement selon les PCGR du Canada, sont présentés au titre des activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis. Les intérêts découlant du remboursement par anticipation de la dette à long terme inclus dans les activités de financement selon les PCGR du Canada sont présentés dans les activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis.

I) Dividendes déclarés sur actions ordinaires

Exercices terminés les 31 décembre	2007	2006	2005
Dividendes par action	0,80 \$	0,375 \$	0,275 \$

J) Prises de position récentes en comptabilité

Le 1^{er} janvier 2007, EnCana a adopté, en application des PCGR des États-Unis, l'interprétation No. 48 du FASB, intitulée « Accounting for Uncertainty in Income Taxes, an interpretation of FASB Statement No. 109 ». Cette interprétation clarifie les obligations de comptabilisation et d'informations à fournir dans les états financiers sur les positions fiscales incertaines qu'une entité a prises ou compte prendre dans ses déclarations fiscales. La norme donne aussi des directives en ce qui a trait à la décomptabilisation d'avantages fiscaux comptabilisés antérieurement et le classement des passifs d'impôts dans le bilan. L'adoption de cette norme n'a pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.

La Société a évalué les prises de positions en comptabilité, nouvelles ou modifiées, qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur et elle a déterminé que celles qui sont énumérées ci-dessous pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats et sa situation financière :

- À compter du 1^{er} janvier 2008, EnCana sera tenue d'adopter, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 157, « Fair Value Measurements ». Le SFAS 157 fournit une définition générale de la juste valeur, établit un cadre pour les évaluations en juste valeur selon les PCGR des États-Unis et précise les informations supplémentaires à fournir sur les évaluations en juste valeur. Le SFAS 157 s'applique lorsque d'autres prises de position en matière de comptabilité exigent des évaluations en juste valeur et il n'oblige pas à de nouvelles évaluations en juste valeur. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.
- À compter du 1^{er} janvier 2008, EnCana sera tenue d'adopter, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 158, « Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Postretirement Plans, an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106, and 132(R) ». Cette norme exige aussi qu'EnCana évalue la situation de capitalisation des régimes de retraite et d'avantages complémentaires à la date du bilan. L'adoption de la modification de la date de l'évaluation ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.
- À compter du 1^{er} janvier 2009, EnCana sera tenue d'appliquer, aux fins des PCGR des États-Unis, le SFAS 141(R), « Business Combinations », qui remplace le SFAS 141. Selon cette norme révisée, les actifs et les passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la contrepartie éventuelle et certaines éventualités acquises doivent être évaluées à leurs justes valeurs à la date de l'acquisition. De plus, les coûts liés à l'acquisition et les coûts de restructuration doivent être comptabilisés séparément du regroupement d'entreprises. L'adoption de cette norme aura une incidence sur le traitement comptable appliqué par EnCana aux fins des PCGR des États-Unis aux regroupements d'entreprises effectués après le 1^{er} janvier 2009
- À compter du 1^{er} janvier 2009, EnCana sera tenue d'adopter, aux fins des PCGR des États-Unis, le SFAS No. 160, « Noncontrolling Interests in Consolidated Financial Statements, an Amendment of ARB No. 51 ». Cette norme exige que les participations sans contrôle dans des filiales soient classées comme un élément distinct des capitaux propres. La norme modifie également la présentation de l'état consolidé des résultats selon les PCGR des États-Unis en exigeant l'intégration dans le bénéfice net des montants attribuables à la fois à la société mère et à la participation sans contrôle et la communication d'informations sur ces montants. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.